

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

« Ils sauront que je suis Jéhovah. »
Ézéchiel 35:15

BERNE 15 Mai 1949 № 10
47e Année Journal bimensuel

Table des matières

©W.T.B. & T.S.

«VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU.» - Esaïe 43:12

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
N.H. Knorr, *président* — Grant Suiter, *secrétaire*
Filiale et imprimerie en Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne 22

Périodique bimensuel. Editeur:
ASSOCIATION DES TEMOINS DE JEHOVAH DE SUISSE, BERNE
Rédacteur responsable: François Zurcher, Berne

En Belgique: Publié par
Watch Tower Bible & Tract Society
Association sans but lucratif
28, avenue Général Eisenhower, Bruxelles 3
Editeur responsable:
Michiels Alphonse, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3

Bureaux en d'autres pays:
(Prière d'adresser toute correspondance à Watch Tower Society)
Abonnement annuel
Suisse: 39, Allmendstr., Berne 22. Cheques post. III 3319 .... 5 fr.
France: (Les Témoins de Jéhovah) Villa Guibert 3,
Paris 16e. Chèques post. Paris c607227 .... 220 fr.
Belgique: 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3.
Chèques post. 969 76 .... 60 fr.
Canada: 40, Irwin Avenue, Toronto 5, Ont.
Angleterre: 34, Craven Terrace, Londres, W. 2

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13, Darby.

La Bible enseigne clairement:

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Lucifer, créature spirituelle, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle Lucifer ou Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme, il devint l'homme Jésus; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu ressuscita Christ Jésus avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

L'organisation capitale de Dieu est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du Monde Nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins privilégiés, chargés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins à l'égard du genre humain tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

Le monde d'à présent, soit la domination ininterrompue de Satan, a pris fin en 1914, et Jéhovah a intronisé Christ Jésus. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à fonder la « nouvelle terre ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

Sa mission

Ce périodique est publié pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Il contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah ainsi que tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à permettre à ses lecteurs une étude méthodique et progressive des Ecritures. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. Ce périodique contient en outre des textes convenant à l'instruction publique touchant les Ecritures, par la radiodiffusion et d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tient strictement à ce que dit la Bible qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, de tout parti ou d'autres organisations de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et bannit de ses colonnes toutes personnalités.

— « La Tour de Garde » paraît aussi en d'autres langues. —

TOUS CEUX QUI ETUDIENT SERIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société, en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland

Période de témoignage « Combattre pour la foi »

La meilleure manière de défendre une cause et de combattre pour elle est de travailler à son avancement. C'est ce que feront les témoins de Jéhovah durant le mois de juin pour la foi dans le Royaume de Dieu. De façon très appropriée ce mois est appelé Période de témoignage « Combattre pour la foi ». Les trois derniers livres publiés par la Société Tour de Garde constitueront les armes offensives qu'il s'agira d'employer tout spécialement de maison en maison et en toutes autres occasions favorables. Ces publications seront offertes comme une collection spéciale contre une contribution de 4 fr., argent suisse. La situation mondiale empirant, l'athéisme, l'incrédulité et l'immoralité faisant des ravages sans cesse plus grands, il est nécessaire que nous combattions sans nous lasser et courageusement pour la foi transmise aux saints une fois pour toutes. Nous qui avons cette foi devons aider d'autres à l'obtenir, à devenir capables de combattre pour elle et de mettre l'ennemi en fuite. Lecteurs de *La Tour de Garde*, vous joindrez-vous à nous durant le mois de juin? Ecrivez-nous maintenant si vous avez besoin d'instructions et de références dans le dessein de vous ranger du côté des combattants fidèles pour lutter de concert avec eux. Un rapport? Oui, nous aimerions que vous en remettiez un pour témoigner du bon combat que vous aurez livré.

Assemblées de district 1949

Afin que les frères et sœurs puissent régler leurs affaires de manière à pouvoir assister à l'assemblée de district, nous en indiquons ci-dessous la date et le lieu:

Suisse alémanique:
Zurich, du 3 au 6 juin
Maison des Congrès

Suisse italienne:
Locarno, du 1er au 3 juillet
Albergo Birreria Nazionale, Muralto

Suisse romande:
Genève, du 16 au 18 septembre
Salle du Faubourg

en Belgique:
Pour les personnes de langue flamande:
Anvers, du 17 au 19 juin
Magic Palace,
Offerandestraat 42
Pour les personnes de langue française:
Bruxelles, du 1er au 3 juillet
Salle de la Madeleine,
Galerie Bortier 16

Nous aimerions encourager tous les proclamateurs et hommes de bonne volonté à assister à ces assemblées. Des frères du bureau de la Société auront part au programme.

Etudes de « La Tour de Garde »

(Edition du 15 mai 1949)

« Quand l'immortalité fut mise en évidence »

Semaine du 26 juin	§§	1 à 24
Semaine du 3 juillet	§§	25 à 46

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH

47e Année 15 Mai 1949 № 10

Le donateur de l'immortalité

« Qui a détruit la mort, et fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile. » — II Tim. 1: 10, Glaire.

JÉHOVAH fut à l'origine le seul possesseur de l'immortalité. L'existence sans fin lui appartient, ainsi qu'il est écrit au Psaume 90: 1, 2 : « Prière de Moïse, homme de Dieu. Seigneur, tu as été pour nous un refuge d'âge en âge. Avant que les montagnes fussent nées, et que tu eusses enfanté la terre et le monde, de l'éternité à l'éternité tu es, ô Dieu! » (*Crampon*) Dans une expression de louange adressée à Jéhovah Dieu, Paul, un Juif devenu chrétien, écrit sous inspiration : « Or, qu'au roi des siècles, l'incorruptible, invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire aux siècles des siècles! » Puisqu'il est « d'éternité en éternité », cet honneur et cette gloire peuvent lui être attribués « aux siècles des siècles », ou pour tous les âges à venir. Pour identifier Jéhovah Dieu et montrer qu'il est différent et distinct de son Fils, qui est le Messie ou Christ, l'apôtre Paul continue en disant: « Car il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. » (I Tim. 1: 17 et 2: 5, 6, *Darby*) L'incorruptibilité de Jéhovah montre qu'il est immortel, c'est-à-dire qu'il est indestructible, impérissable et qu'il ne lui est pas possible de décliner ou de dépérir. Puisqu'il est éternel, donc de toute éternité dans le passé, ou sans commencement, lui seul se tient au-dessus de toute autre personne intelligente dans l'univers, sans même que son bien-aimé Fils, « unique engendré », le Messie, puisse en être excepté, car toutes ces autres personnes sont des créatures, des créatures de Jéhovah.

2 Ayant été immortel dans toute l'éternité passée, Jéhovah Dieu est la source de toute vie dans l'univers. « Aux hommes et aux bêtes tu portes secours, Jéhovah; car auprès de toi est la source de la vie. » (Ps. 36: 7, 10, *Crampon*) Hormis le Dieu Très-Haut, personne n'a possédé l'immortalité et l'incorruptibilité dans toute l'éternité passée, pas même son Fils bien-aimé Jésus-Christ, comme nous le montrerons à l'aide des saintes Ecritures. Selon la Bible, Jéhovah n'a pas fait naître une seule créature avec le don et la puissance de l'immortalité et de l'incorruptibilité. Il fut un temps où son unique Fils engendré, Jésus-Christ, n'avait pas l'immortalité. Ce n'est que lorsque ce Fils eut manifesté sa condition mortelle en restant fidèle à Dieu son Père jusqu'à mourir en martyr, et que Dieu l'eut ressuscité d'entre les morts, que Jésus-Christ obtint alors le prix suprême: l'immortalité et l'incorruptibilité. Puisque tous les faits susmentionnés peuvent être prouvés par les Ecritures inspirées, l'apôtre Paul a raison de nous dire qu'il fut un temps où apparut clairement l'incorruptibilité pour certaines créatures favorisées par Dieu. Quand en fut-il ainsi? Au temps de Moïse, lorsque ce dernier écrivit les cinq premiers livres de la sainte Bible? Non! mais environ seize siècles après, du temps de Jésus-Christ. L'apôtre Paul dit que c'est: « La grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus avant le commencement des siècles, et qui a été manifestée maintenant par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ qui a détruit la mort, et fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile. C'est pourquoi j'ai été établi moi-même prédicateur, apôtre. » — II Tim. 1: 9-11, *Glaire*.

3 On peut s'attendre à ce que les religieux qui suivent les vaines philosophies de ce monde fassent des objections à la vérité biblique. Ils attireront l'attention sur Pythagore, philosophe grec païen né en 608 av. J.-C., qui enseigna que chaque créature humaine possède une âme séparée et distincte de son corps charnel, âme qui est immortelle, donc susceptible de passer d'un corps de chair dans un autre. Un siècle et demi plus tard, Socrate, un autre philosophe grec païen, né en 468 av. J.-C., devint célèbre, et par son premier élève Platon, rendit populaire la théorie de « l'immortalité de l'âme humaine ». Cherchant un semblant d'appui scriptural aux enseignements de Platon, qu'ils adoptent, les théologiens catholiques romains se tournent vers deux livres: La Sagesse de Salomon et l'Ecclésiastique (ou la Sagesse de Jésus, le fils de Sirach). Voulant montrer que les mots « immortel, immortalité, incorruptible et incorruptibilité » apparurent avant Christ et ses apôtres, ils citent ce qui suit de ces deux livres qu'ils appellent « deutérocanoniques », mais que d'autres appellent « apocryphes »:

4 « Car la justice est [perpétuelle et] *immortelle.* » « Car Dieu a créé l'homme *incorruptible,* et il l'a fait à l'image de sa propre ressemblance. » « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment [de la mort] ne les atteindra pas. Alors même que, devant les hommes, ils ont subi des châtiments, leur espérance est pleine d'*immortalité.* » « Qu'elle est belle avec éclat la race chaste! Sa mémoire est *immortelle,* car elle est connue de Dieu et des hommes. » « Et le soin de la discipline est l'amour; et l'amour est l'observation de ses lois; et l'observation de ses lois est le ferme fondement de l'*incorruption;* et l'*incorruption* donne une place près de Dieu. » « Par elle, j'obtiendrai l'*immortalité,* et je laisserai à la postérité un souvenir éternel. Méditant ces pensées en moi-même, et réfléchissant en mon cœur que l'*immortalité* est le fruit de l'union avec la sagesse. » « Mais vous, ô notre Dieu, vous êtes bon, fidèle et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde. Vous connaître est la justice par-

faite, et connaître votre puissance est la racine de *l'immortalité.* » (Livre de la Sagesse 1: 15, *Crampon;* 2: 23, d'après la vers. catholique de *Douay, angl.;* 3: 1, 4, *Crampon;* 4: 1, *Crampon, note marg.;* 6: 19, 20, d'après la vers. catholique de *Douay, angl.;* 8: 13, 17, *Crampon;* 15: 1, 3, *Crampon*) « Un ami fidèle est un remède de vie et d'*immortalité;* celui qui craint le Seigneur le trouvera. » « Car tout ne peut se trouver dans les hommes, le fils de l'homme n'étant pas *immortel* et ils se plaisent dans la vanité du mal. » — Ecclésiastique 6: 16; 17: 29, d'après la version de *Douay, angl.*

[5] Afin de connaître ce que le grand Donateur de l'immortalité a à dire sur ce sujet moyennant ses Ecritures authentiques dont l'inspiration n'est pas à discuter, nous renvoyons nos lecteurs à l'article suivant.

Quand l'immortalité fut mise en évidence

L'APÔTRE Paul, inspiré, déclare nettement que notre Sauveur Jésus-Christ a mis en évidence l'incorruptibilité (ou l'immortalité) par l'évangile que lui-même, Paul, prêcha. Sa déclaration est une des preuves attestant que les livres de la Sagesse de Salomon et de l'Ecclésiastique ne sont ni inspirés, ni canoniques, mais apocryphes. Bien entendu, aucune preuve n'est nécessaire pour dire que les enseignements des philosophes païens Pythagore et Platon ne sont pas canoniques, mais antiscripturaux, non inspirés et antichrétiens. La Sagesse de Salomon et l'Ecclésiastique furent écrits plusieurs siècles après Pythagore et Platon, par des Juifs qui vécurent après qu'Alexandre le Grand eut soumis la Palestine à la Grèce; ces Juifs s'étaient donc souillés avec les enseignements platoniciens sur l'âme humaine. Même Jérôme, un catholique romain qui traduisit les saintes Ecritures en latin, contesta que Salomon ait jamais écrit le livre de la Sagesse qui porte son nom. La grande Synagogue de Jérusalem ne l'a jamais accepté, pas plus que l'Ecclésiastique, comme étant canonique et appartenant aux Ecritures hébraïques inspirées. Les paroles de Paul montrent qu'en qualité de chrétien, il n'a pas reconnu ces livres comme faisant partie du canon inspiré et que, pour ce motif, ni lui, ni les autres disciples de Christ qui rédigèrent les Ecritures chrétiennes inspirées, n'ont fait la moindre citation du livre de la Sagesse ou de l'Ecclésiastique.

[2] Examinez à nouveau, soigneusement, les citations susmentionnées de ces deux livres. Remarquez qu'elles ne parlent pas une seule fois d'une âme immortelle, qu'elles ne disent pas non plus qu'un homme possède l'immortalité ou l'aurait jamais possédée. Elles parlent même de l'immortalité comme d'une chose à venir, réservée seulement à certaines personnes. Ainsi, même dans ces livres soi-disant « deutérocanoniques », ou plutôt écrits apocryphes, nous ne trouvons rien qui appuie la doctrine païenne de « l'immortalité de l'âme humaine ». Passons maintenant des livres contestés aux véritables Ecritures inspirées. Scrutez-les à l'aide d'une concordance complète de la Bible. Alors, vous verrez par vous-même que pas une fois dans les saintes Ecritures, l'expression « âme immortelle » n'apparaît, ni quelque autre expression disant que l'âme humaine serait immortelle. Au contraire, toutes les expressions scripturales consignées depuis Moïse déclarent nettement que l'âme humaine est mortelle, qu'elle meurt et cesse d'exister. En accord avec ce fait et avec ce qu'écrivit sous inspiration l'apôtre Paul, les mots *immortel, immortalité, incorruptible, incorruptibilité* se trouvent pour la première fois dans la sainte Bible, dans les écrits des disciples qui suivirent Jésus-Christ.*

L'âme

[3] Dans un livre de Questions et Réponses **, dont le titre est « Les témoins de Jéhovah démasqués », les prêtres catholiques romains répondent à cette question: « L'immortalité de l'âme humaine est-elle une doctrine révélée? » en ces termes: « Le rapport de la Genèse sur la formation de l'homme prouve son immortalité. Dieu est immortel et ne peut mourir. Il a fait l'homme à son image et à sa ressemblance. Mais nos corps n'ont rien de ressemblant avec Dieu en apparence, et sont mortels. Par conséquent, notre âme est à l'image réelle de Dieu et elle lui ressemble par l'immortalité. L'Ancien et le Nouveau Testament réunis affirment l'immortalité de l'âme. »

[4] Les prêtres des organisations religieuses n'étant que des hommes, nous sommes, en ce qui les concerne, liés par ces paroles de l'apôtre Paul: « Dieu est véridique et tout homme menteur, ainsi qu'il est écrit: Afin que tu sois reconnu juste dans tes paroles et que tu triomphes quand on te jugera. » (Rom. 3: 4, *Crampon*) Nous reconnaîtrons donc Dieu pour vrai en allant directement à sa Parole écrite inspirée, plutôt que d'accepter sur-le-champ et sans preuve ce que disent les prêtres religieux. Nous déshonorons Dieu si nous acceptons ce que des hommes disent en contradiction avec lui. Les hommes peuvent mentir.

[5] Ces prêtres qui soi-disant démasquent les témoins de Jéhovah disent: « Le rapport de la Genèse sur la formation de l'homme prouve son immortalité. » Alors, prenons le texte de Genèse 2: 7 dans la traduction de la Bible par le chanoine A. Crampon et lisons: « Jéhovah Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. » La version

* Dans les Ecritures grecques chrétiennes la version catholique *Crampon* ne contient le terme *immortel* qu'une fois et *immortalité* cinq fois, tandis qu'*incorruptible* apparaît sept fois et *incorruptibilité* trois fois. (Voir I Tim. 1: 17; I Cor. 15: 42, 50, 52, 53, 54; I Tim. 6: 16; Rom. 1: 23; Eph. 6: 24; II Tim. 1: 10; Rom. 2: 7; I Pi. 1: 4, 23; 3: 4) Le mot *incorruptible* se trouve une fois de plus dans I Cor. 9: 25 des versions des *Abbés Glaire & Vigouroux, De Genoude* et *Saci.*

** *Réponses radiophoniques pour la défense de la religion* par le Rév. Dr Rumble, M. S. C., et Rév. C. M. Carty, avec l'Imprimatur de l'Archevêque J. G. Murray de St. Paul, Minn., du 11 février 1938 (9e édition).

1 Qu'est-ce qui prouve que les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique ne sont pas canoniques?
2 Pourquoi les termes immortel et immortalité n'appuient-ils pas l'idée de l'âme immortelle?
3, 4 Quelle règle suivrons-nous dans l'examen des écrits ecclésiastiques sur l'âme?
5, 6 a) Comment la version catholique de Crampon cache-t-elle la vérité en ce qui concerne l'âme en Genèse 2: 7? b) Qu'est-ce que l'âme humaine du point de vue scriptural?

catholique de Glaire & Vigouroux dit: « Et l'homme fut fait âme vivante. » La note marginale de ce verset nous renvoie à I Corinthiens 15: 45: « C'est en ce sens qu'il est écrit: « Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante »; le dernier Adam a été fait esprit vivifiant. » (*Crampon*) Notez ici que l'apôtre Paul fait une distinction entre l'*âme* et l'*esprit*.

[6] Notez aussi que la version du chanoine Crampon essaie de cacher la vérité contenue en Genèse 2: 7, en utilisant l'expression « un être vivant » au lieu de « une âme vivante ». Mais l'apôtre Paul cite l'expression en la rendant par « une âme vivante ». Si nous étudions maintenant le texte de Genèse 2: 7 et la citation de Paul, nous voyons que Dieu n'a pas dit qu'il a soufflé ou mis « une âme immortelle » dans le corps sans vie d'Adam. Dieu souffla dans la forme humaine le « souffle de vie » et le résultat de la combinaison du corps humain et du souffle de vie donné par Dieu fut que « l'homme devint une âme vivante »; « le premier homme Adam a été fait en âme vivante ». (*David Martin*) Nous avons ici, dans les propres paroles de Dieu, la plus claire explication de ce qu'est réellement une âme humaine. Ce n'est pas une chose invisible comme une vapeur qu'on ne voit pas, mais c'est la créature humaine vivante elle-même, l'homme vivant avec ses cinq sens: la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher.

[7] Refusant d'accepter cette simple explication biblique, mais plaidant en faveur de l'enseignement païen de Platon, nos critiques ecclésiastiques disent (*Question 29*): « Ce souffle de vie était, soit une chose définie, soit rien du tout. Mais vous ne sauriez me dire que ce rien du tout aurait vitalisé ce corps. C'est donc d'une chose définie qu'il s'agit, ce quelque chose était une âme humaine intelligente et créée... Un corps de chair et d'os n'aurait jamais pu devenir une âme vivante. L'homme ne fut nommé que d'après l'élément supérieur de son être. »

[8] Très bien! Si le « souffle de vie » que Dieu insuffla dans le corps de chair et d'os d'Adam était lui-même « l'âme humaine intelligente », alors remplaçons « souffle de vie » par « âme humaine intelligente » dans Genèse 2: 7, et lisons afin de voir si cela a un sens: « Et le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il souffla dans sa figure [l'âme humaine intelligente], et l'homme devint une âme vivante. » (Selon la version *Douay*) Une personne honnête reconnaîtra Jéhovah Dieu pour vrai, même si Pythagore, Socrate et Platon passent pour menteurs, et une telle personne admettra que le texte de Genèse 2: 7, lu avec la déformation apportée par les prêtres, n'a aucun sens; ce texte est illogique. Mais Dieu est logique, parce qu'il est vrai.

[9] Nous devons nous rappeler que Moïse, qui rédigea le texte de Genèse 2: 7 sous inspiration, écrivit plus de neuf siècles avant la venue des philosophes grecs susmentionnés. Moïse n'est pas allé chercher ses idées sur l'âme humaine chez ces païens adorateurs de faux dieux. Nous nous trompons donc si nous pensons que Moïse et ces philosophes païens étaient d'accord sur la nature de l'âme humaine. Ils n'enseignèrent pas sous inspiration divine, mais Moïse, inspiré par Dieu, enseigna la vérité sur l'âme humaine sans attendre que des philosophes lui exprimassent quelques conjectures sur ce point. La plupart des Ecritures hébraïques furent rédigées avant la naissance de ces philosophes, et seuls les cinq derniers livres des Ecritures hébraïques furent composés durant la vie de Socrate et de Platon. Ces païens sont des menteurs, mais Dieu est vrai.

[10] Toutes les Ecritures inspirées corroborent cette vérité que « l'homme devint une âme vivante ». Oui, la créature humaine *est* une âme, et n'a pas une âme intelligente qui pourrait se séparer du corps, le quitter à la mort, et continuer une existence consciente et indépendante dans le domaine spirituel. Mais nos critiques regimbent devant cette vérité biblique, et vont jusqu'à dire (*Question 29*): « De plus, si l'homme n'a pas obtenu une âme, au lieu d'être formé d'un corps et d'une âme, il n'est qu'un corps. Et si ce corps est une âme, alors une âme porte des chaussures! » Eh bien oui! il en est ainsi. Le corps vivant, le corps animé par un souffle de vie venu de Dieu forme l'âme; et cette âme peut porter des chaussures et aussi des pantalons sous ses basques. C'est pourquoi l'apôtre Paul en parle comme d'un « corps animal » en I Corinthiens 15: 44. La Bible dit que l'âme peut faire bien des choses.

[11] En Genèse 2: 7, Moïse utilise pour *âme* le mot hébreu *nafsch*. Les écrits de Moïse et le reste des Ecritures hébraïques inspirées disent que l'âme peut manger la chair et le sang. (Lév. 7: 18, 20, 27 et 17: 12, *Darby, note marginale*); elle peut se dessécher (Nomb. 11: 6, *Crampon*); elle peut toucher des choses impures (Nomb. 19: 13–22, *Darby, note marginale*); elle peut être déchirée comme par un lion (Ps. 7: 2, *Darby*); elle peut aller dans la fosse ou la tombe (Job 33: 18, 28, *Crampon*, 22, 30 *Segond; *Ps. 30: 4, *Crampon*); elle peut être dans les fers (Ps. 105: 18, *Darby*); elle peut repousser tout aliment (Ps. 107: 18, *Crampon;* Prov. 27: 7, *Darby*); elle peut être retirée de prison (Ps. 142: 8, *Crampon*); elle peut souffrir la faim à cause de la paresse (Prov. 19: 15, *Crampon*); elle peut avoir soif et être désaltérée par de l'eau fraîche (Prov. 25: 25, *Darby*); elle a du sang qui peut être répandu (Jér. 2: 34, *Saci*); elle peut verser des larmes (Jér. 13: 17, *Crampon*); elle peut être restaurée par de la nourriture. (Lam. 1: 11, 19; Osée 9: 4, *Darby, note marginale*) La divine Parole de vérité parle en ces termes de l'âme humaine, parce que l'âme c'est le corps humain avec son cerveau et ses organes rendus vivants par le souffle de vie que Dieu insuffla en lui. Nos critiques religieux pourraient éclairer leur lanterne en prenant un dictionnaire des mots hébreux de la Bible pour voir tout ce qu'il dit sur l'âme (*nafsch*).

Ames animales

[12] Par conséquent, du point de vue scriptural, il n'est pas vrai que l'âme soit l'élément supérieur de l'être humain, et que « l'homme ne fut nommé que d'après l'élément supérieur de son être ». L'homme est une âme humaine. L'homme n'est pas une « âme incarnée », avec une âme susceptible d'être séparée et vivant dans la chair de la créature. L'âme n'est pas non plus le souffle de Dieu ou le souffle de vie. Mais, lorsque Dieu, par un processus invisible comme la respiration, insuffla la respiration de vie dans

7, 8 Que répondons-nous à l'argument des prêtres, en ce qui concerne l'appellation de l'homme: une âme?
9 Pourquoi devrions-nous préférer Moïse à ces philosophes grecs et païens?

10, 11 Pourquoi n'est-ce pas ridicule qu'une « âme porte des chaussures » ?
12–14 Pourquoi admettons-nous que les animaux inférieurs sont des « âmes » ?

le corps humain qu'il créa en Eden, l'homme devint ou fut fait âme vivante. Nous sommes tous des âmes charnelles, comme les animaux inférieurs, les oiseaux, les bêtes des champs et les poissons. Mais oui, nos critiques ecclésiastiques sont obligés d'admettre que les animaux inférieurs sont des âmes. *Ils* disent qu'une « saine *philosophie* admet une âme végétative, une âme animale sensible » (*Question 28*) ; mais les témoins de Jéhovah ne disent pas que cela est vrai sur la base d'une philosophie mondaine, mais sur celle de la Parole divine de vérité. Dans le récit de la création nous lisons:

13 « Et Dieu dit: Que les eaux foisonnent d'un fourmillement d'âmes vivantes, et que les oiseaux volent au-dessus de la terre devant l'étendue des cieux. Et Dieu créa les grands animaux des eaux, et toute âme vivante qui se meut, dont les eaux fourmillent, selon leurs espèces, et tout oiseau ailé selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Et Dieu les bénit, disant: Fructifiez, et multipliez, et remplissez les eaux dans les mers, et que l'oiseau multiplie sur la terre. Et il y eut soir, et il y eut matin: — cinquième jour. Et Dieu dit: Que la terre produise des âmes vivantes selon leur espèce, le bétail, et tout ce qui rampe, et les bêtes de la terre selon leur espèce. Et il fut ainsi. » — Gen. 1: 20–24, *Darby, note marginale*.

14 Après que Dieu eut créé l'homme à sa propre image et à sa ressemblance, nous lisons: « Dieu dit: Voici, je vous ai donné toute plante portant semence, qui est sur la face de toute la terre, et tout arbre dans lequel il y a un fruit d'arbre, portant semence; cela vous sera pour nourriture; et à tout animal de la terre, et à tout oiseau des cieux, et à tout ce qui rampe sur la terre, qui a en soi une âme vivante, j'ai donné toute plante verte pour nourriture. » — Gen. 1: 27–30, *Darby*.

15 Parlant en outre des animaux inférieurs comme étant des âmes vivantes, la Parole de Dieu dit: « Et quand un homme a frappé à mort l'âme de quelque humain, il sera certainement mis à mort. Et celui qui a frappé à mort l'âme d'une bête fera compensation, âme pour âme. » (Lév. 24: 17, 18, d'après *Rotherham*) Après que les Israélites eurent combattu contre les Madianites et emmené des centaines de captifs, Dieu dit à Moïse: « Et tu lèveras pour l'Eternel un tribut sur les hommes de guerre qui sont allés à l'armée, une âme sur cinq cents, tant des hommes que du gros bétail, et des ânes, et du menu bétail. » (Nomb. 31: 28, *Darby, note marginale*) En outre, Proverbes 12: 10 dit: « Le juste regarde l'âme de sa bête, mais les entrailles du méchant sont cruelles. » (*d'après Rotherham marg.*) Parlant des animaux marins, le texte d'Apocalypse 16: 3 dit: « Et le second versa sa coupe sur la mer; et elle devint du sang, comme d'un corps mort; et toute âme vivante dans la mer mourut. » (*Darby, note marginale*) Puisque les animaux inférieurs sont des âmes, le fait pour l'homme d'être à la ressemblance et à l'image de Dieu n'est pas dû à ce qu'il aurait « une âme immortelle », mais provient de ce que l'homme est doué, comme Dieu, des qualités de sagesse, de justice, d'amour et de puissance, et que la domination sur les animaux inférieurs lui fut donnée. L'homme en tant qu'âme n'est pas plus immortel que les bêtes.

16 Reconnaissant que les animaux inférieurs sont des âmes comme nous autres humains, Salomon le sage écrivit en Ecclésiaste 3: 18–21: « J'ai dit en mon cœur: Quant aux fils des hommes il en est ainsi, pour que Dieu les éprouve, et qu'ils voient eux-mêmes qu'ils ne sont que des bêtes. Car ce qui arrive aux fils des hommes est aussi ce qui arrive aux bêtes; il y a pour tous un même sort: comme celle-ci meurt, ainsi meurt celui-là; et ils ont tous un même souffle, et l'homme n'a point d'avantage sur la bête, car tout est vanité. Tout va dans un même lieu, tout est de poussière, et tout retourne à la poussière. Qui est-ce qui connaît l'esprit des fils des hommes? Celui-ci monte-t-il en haut, et l'esprit de la bête descend-il en bas dans la terre? » (*Darby*) Notez ici que Salomon inspiré parle de « l'esprit de la bête ». Cependant, nos critiques religieux disent, en répondant à la question « Les mots esprit et âme signifient-ils la même chose? » (*Question 20*): « Le mot esprit a acquis un sens nouveau par évolution, et s'est substitué au mot âme... En conséquence, l'âme est le principe vivant qui différencie l'homme vivant d'un cadavre, et esprit et âme dans ce sens signifient la même chose... L'âme est un esprit, et elle est appelée le souffle de Dieu, parce qu'elle est causée ou créée par Dieu dans sa nature spirituelle ou semblable à un souffle. » (*Question 31*) Pourtant, nos critiques religieux devraient savoir qu'en latin *anima* n'a pas le même sens que *spiritus*, de même qu'en grec *pneuma* et *psukhê* et en hébreu *ruh* et *nafsch* ne sont pas identiques. Dans les saintes Ecritures, le vocable *esprit* n'est pas utilisé pour signifier une *âme* humaine, car lorsque Dieu insuffla le souffle de vie dans les narines de l'homme, l'homme de chair et d'os ne devint pas un esprit vivant. Il « devint une âme vivante ».

17 Au lieu de donner la même signification aux mots *esprit* et *âme*, la divine Parole de vérité distingue entre *âme* et *esprit*. L'apôtre Paul prouve cela en disant: « Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante; le dernier Adam a été fait esprit vivifiant. » (I Cor. 15: 45, *Crampon*) Paul dit aussi: « Car elle est vivante la parole de Dieu; elle est efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants; si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles. » (Héb. 4: 12, *Crampon*) Ecrivant à toute l'assemblée de Thessalonique, Paul prononça cette bénédiction: « Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même par tous les moyens, afin que tout votre esprit, votre âme et votre corps se conservent sans reproche à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » — I Thess. 5: 23, *Glaire*.

18 Il est donc manifeste qu'il n'est pas question de l'âme humaine lorsque la Parole de Dieu dit de la mort de l'homme en Ecclésiaste 12: 9 : « La poussière retourne à la terre, comme elle y était, et... l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. » L'âme humaine ne fut jamais dans le ciel avec Dieu; aussi ne pouvait-elle pas *retourner* à lui; les méchantes âmes humaines ne montent pas non plus au ciel à leur mort. En harmonie avec le reste de la Bible, l'*esprit* qui retourne à Dieu à la mort de l'homme est la force active invisible ou énergie venant de Dieu et qui anime ou vivifie l'homme et permet aux diverses fa-

15 L'homme est-il supérieur aux bêtes et semblable à Dieu en possédant une âme immortelle?

16, 17 Sur ce point, le mot **esprit** se substitue-t-il au mot âme ? Et pourquoi ?

18 D'après Ecclésiaste 12: 7, qu'est-ce qui retourne à Dieu ?

cultés mentales et physiques de fonctionner. Ce même esprit anime les animaux inférieurs, ainsi que le dit le texte d'Ecclésiaste 3: 19: « Car ce qui arrive aux fils des hommes est aussi ce qui arrive aux bêtes; il y a pour tous un même sort: comme celle-ci meurt, ainsi meurt celui-là; et ils ont tous un même esprit. » — *Darby, note marginale.*

L'homme ne fut créé ni pour le ciel ni immortel

19 Nous sommes encore en possession d'une lettre datée du 30 avril 1930, avec en-tête de l'Université catholique de Washington, D. C., Caldwell Hall. Le Révérend A— E. B— écrit: « Au sujet des questions que vous avez envoyées au Conseil national des hommes catholiques et auxquelles le Dr Sheen n'a pas pu répondre, par manque de temps, les théologiens catholiques enseignent ce qui suit: 1° Adam et Eve jouissaient à l'origine du don de l'immortalité corporelle; ils perdirent ce privilège lorsqu'ils péchèrent; 2° s'ils n'avaient jamais péché, ils ne seraient jamais morts, dans le sens où nous entendons la mort; 3° s'ils n'avaient jamais péché, ils auraient été immédiatement transférés dans la félicité céleste, sans qu'il y ait eu séparation violente de l'âme et du corps, ce qu'ils expérimentèrent après le péché, et ce que nous expérimentons aujourd'hui dans la mort. »

20 Notez que cette lettre officielle écrite par des catholiques établit qu'Adam et Eve étaient immortels à la fois de corps et d'âme, et qu'ils continuèrent à posséder l'immortalité de l'âme, bien qu'ils perdissent « l'immortalité du corps »; que s'ils n'avaient pas péché, leur âme immortelle n'aurait pas été séparée de leur corps immortel, mais que ce dernier, fait de chair, d'os et de sang, aurait été transféré au ciel pour toute l'éternité. Ces enseignements méritent d'être comparés avec la Parole divine de vérité et, tout en faisant la comparaison, nous suivrons la règle apostolique de Romains 3: 4: « Dieu est véridique et tout homme menteur. » — Version du chanoine *Crampon.*

21 Jamais Adam et Eve n'auraient pu aller au ciel, quelle que soit la durée pendant laquelle ils se seraient abstenus de pécher contre Dieu. Ils étaient tous deux de chair et de sang, et l'apôtre Paul cite cette règle immuable: « Ni la chair ni le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et... la corruption n'héritera pas l'incorruptibilité. » (I Cor. 15: 50, *Crampon*) Ils étaient de la terre, donc terrestres, et leur destinée éternelle était, non le ciel, mais le paradis terrestre, s'ils demeuraient fidèles. Dieu ne leur donna pas une seule promesse céleste. Mettant devant eux l'éternité sur la terre, comme récompense pour leur fidélité, il dit: « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. » (Gen. 1: 28, *Crampon*) S'ils n'avaient pas péché, le Fils de Dieu ne serait pas venu sur la terre comme homme, et ne serait pas mort pour fournir le sacrifice rédempteur. En outre, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, montra le chemin par lequel ses disciples accéderaient au ciel, en disant: « Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu... si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Jean 3: 3, 5) Il est nécessaire de mourir fidèle à Dieu comme créature humaine, pour pouvoir hériter la vie céleste avec le Fils de Dieu, car ce dernier dit à ses disciples: « Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de la vie. » (Apoc. 2: 10, *Crampon*) Aucune occasion ne fut offerte à Adam et à Eve de naître de nouveau, d'eau et d'esprit; il n'y avait aucune raison pour qu'il en fût ainsi pour ce couple humain parfait.

22 Adam et Eve n'avaient nullement besoin de mourir pour prouver leur fidélité jusqu'à l'extrême. La mort leur fut signifiée, non comme une chose destinée à prouver leur fidélité à Dieu par le sacrifice de leur personne, mais comme une punition de leur infidélité et de leur désobéissance. Avant qu'Adam se fût avéré infidèle et eût péché Dieu n'avait pas réservé à l'homme de mourir une fois. (Héb. 9: 27, 28) C'est pourquoi, avant toutes choses, Dieu ordonna à Adam: « Tu peux manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement. » (Gen. 2: 16, 17, *Crampon*) Cela prouve qu'Adam et Eve ne jouissaient pas originellement du don de « l'immortalité du corps », car si Dieu le leur avait conféré, il n'aurait pas donné un tel commandement à Adam. Il ne leur aurait pas donné non plus un tel commandement, s'il avait doué Adam d'une nature immortelle, d'une âme immortelle. Le commandement de Dieu montrait que le fait d'avoir été créé par Dieu ne donnait pas à Adam le droit d'exister à toujours. En disant cela, nous sommes en harmonie avec la Parole de Dieu, et non avec les théologiens religieux. A la question: « Pourquoi le fait d'être né devrait-il nous donner le droit d'exister à toujours? » (*Question 45*), nos critiques catholiques répondent: « Cela ne dépend pas du simple fait d'être né, mais plutôt d'être né avec une telle *nature.* De par sa propre nature, l'âme est faite pour vivre toujours, car une entité spirituelle ne peut se désintégrer et mourir... Dieu avait le droit de créer les âmes indestructibles s'il le désirait. C'est ce qu'il a fait. Notre droit de vivre tient de sa volonté de nous donner une nature immortelle. » Cependant, la Parole de Dieu n'est pas du même avis.

23 Catholiques et protestants admettront que Satan le diable est une « entité spirituelle ». Pourtant, dans l'Apocalypse, l'apôtre Jean dit que Satan le diable sera jeté dans « l'étang de feu et de soufre » à la fin du règne millénaire et que cet « étang de feu », « c'est la seconde mort ». (Apoc. 20: 9, 14 et 21: 8, *Crampon*) C'est pourquoi l'entité spirituelle qu'est Satan le diable sera détruite, mourra, ne sera plus. La propre Parole de Dieu le dit en Hébreux 2: 14 et Ezéchiel 28: 12-19. Le motif de la destruction de cette entité spirituelle qu'est Satan le diable, est qu'elle se rebella contre Dieu en Eden, le calomnia et le fit passer pour menteur. Puisque l'homme est fait de peu inférieur aux anges, et que Satan le diable n'est pas immortel, ni indestructible, il est donc certain que l'homme ne peut pas être une âme immortelle et indestructible. Ce fut Satan le diable qui incita Eve à manger du fruit défendu en lui disant: « Non, vous ne mourrez point; mais Dieu

19, 20 Avec quoi la lettre de l'Université catholique dit-elle que Dieu a fait Adam et Eve?
21 Pourquoi Adam et Eve n'auraient-ils jamais pu monter au ciel?
22 Qu'est-ce qui prouve que Dieu ne donna aucune immortalité à Adam et Eve?
23, 24 Qu'est-ce qui prouve que les entités spirituelles peuvent mourir, et pourquoi en est-il de même pour l'homme?

sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. » — Gen. 3: 4, 5, *Crampon*.

24 Le diable, le « serpent ancien », fit accroire à Eve qu'elle et son mari Adam possédaient « l'immortalité du corps », aussi bien que l'immortalité de l'âme, et que Jéhovah Dieu ne pouvait pas détruire l'âme. C'est parce que le diable amena la mort sur Adam et Eve que Jésus a dit que Satan « a été homicide dès le commencement » et qu'il « profère le mensonge,... car il est menteur et le père du mensonge ». (Jean 8: 44, *Crampon*) Tout homme sensé qui accepte Dieu comme vrai, peut reconnaître qu'Adam et Eve n'ont jamais possédé l'immortalité, et que Dieu ne les a pas créés « âmes indestructibles », ni « doués d'une nature immortelle », puisque nous sommes nés du pécheur Adam. Pour avoir péché volontairement, Dieu prononça la sentence de mort sur Adam, âme humaine. Environ 930 ans plus tard, Dieu détruisit l'âme Adam.

L'âme humaine mortelle, destructible

25 En réponse à la question (*687*): « Est-ce une doctrine révélée que celle selon laquelle l'âme humaine est immortelle? », nos critiques ecclésiastiques disent: « Oui... L'Ancien et le Nouveau Testament réunis affirment l'immortalité de l'âme. » Nous avons déjà montré (page 147, §§ 3 et 4) que dans l'édition catholique romaine de l'« Ancien Testament », les mots *immortel, immortalité* et *incorruptibilité* n'apparaissent que dans deux livres apocryphes: La Sagesse de Salomon et l'Ecclésiastique. Nous examinerons dans les paragraphes suivants les cas où ces mots se trouvent dans le soi-disant « Nouveau Testament ». Pareils aux philosophes païens Pythagore, Socrate et Platon, nos critiques ecclésiastiques parlent de l'âme humaine comme étant immortelle, disant que le « corps est naturellement mortel; l'âme, par sa nature même, est immortelle ». Mais en réponse à la question (*34*): « Quelles sont les preuves attestant que l'âme est immortelle? », nos critiques religieux produisent six paragraphes totalisant trente-deux lignes, mais n'avancent aucune citation scripturale inspirée tirée de la Parole de Dieu. Quant à nous, afin de prouver que l'âme humaine est mortelle et destructible, et que les Ecritures inspirées, hébraïques et grecques, n'appuient pas la doctrine de « l'immortalité de l'âme », nous produirons des textes de la Parole de Dieu, montrant ainsi que Jéhovah est vrai et les hommes menteurs.

26 Puisque les religieux ne peuvent produire un seul verset biblique attestant que l'âme humaine est immortelle, le fait d'avancer un seul texte scriptural devrait suffire pour prouver que l'âme humaine est sujette à la mort. Examinons en premier lieu cette preuve biblique si importante tirée d'Ezéchiel 18: 4, 20, 27 (*Crampon*). Nous lisons:

27 « Voici que toutes les âmes sont à moi: l'âme du fils comme l'âme du père est à moi; l'âme qui pèche sera celle qui mourra. L'âme qui pèche, c'est elle qui mourra; le fils ne portera pas l'iniquité du père, et le père ne portera pas l'iniquité du fils; la justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui. Et si le méchant se détourne de sa méchanceté qu'il a pratiquée et qu'il agisse suivant le droit et la justice, il fera vivre son âme. »

28 Notez la répétition: « l'âme qui pèche sera celle qui mourra », « l'âme qui pèche, c'est elle qui mourra ». Montrant que l'âme n'est pas identique à l'esprit, les Ecritures inspirées ne disent jamais que l'esprit meurt, mais elles répètent que l'âme meurt. Mis en présence de ces paroles explicites, nos prêtres ecclésiastiques disent (*Question 694*): « Le mot âme ne se réfère pas ici exclusivement à la partie immortelle de la nature humaine. » A quelle partie se réfère-t-il donc? Dans les Ecritures hébraïques, de Moïse à Ezéchiel, où est-il dit quelque chose concernant une partie immortelle de la nature humaine? Ezéchiel écrivit les paroles « l'âme qui pèche, c'est elle qui mourra » avant que Pythagore, le philosophe païen, n'eût commencé à écrire et à enseigner, et avant que les livres « deutérocanoniques », ou apocryphes n'eussent été écrits. Si Ezéchiel n'a pas voulu dire ce qu'il a écrit, pourquoi ne s'est-il pas exprimé comme suit: « Le corps de l'homme qui pèche mourra »? Pourtant, Dieu est vrai dans ce qu'il dit. Par son esprit il inspira Ezéchiel, qui écrivit la vérité, et aucun faux-fuyant employé par le clergé religieux ne peut la changer.

29 Si nous acceptons la Bible parce que nous reconnaissons en elle la Parole de Dieu, alors la vérité devient toute simple. Adam devint une âme vivante lorsque Dieu souffla dans la forme humaine une respiration de vie. En conséquence, lorsque le pécheur Adam mourut, l'âme humaine mourut. Elle cessa d'exister. Dieu ne menaça nullement de torturer l'âme d'Adam dans le feu et le soufre après qu'il serait mort. Dieu n'a pas menacé ainsi Adam, car il savait que l'âme humaine Adam n'était pas immortelle, ni indestructible. Au lieu de tourments éternels pour l'âme, l'apôtre Paul dit que: « Le salaire du péché, c'est la mort. » (Rom. 6: 23) Il n'y a pas de vie éternelle pour le méchant: « Jéhovah garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants. » (Ps. 145: 20, *Crampon*) Pour remarquer l'insistance invariable avec laquelle « l'Ancien et le Nouveau Testament » réunis affirment la mortalité et la destructibilité de l'âme humaine, notez les textes scripturaux suivants, tirés la plupart de la version catholique *Crampon*.

30 « Que mon âme meure de la mort des hommes droits, et que ma fin soit comme la leur. » (Nomb. 23: 10, *Darby*) « A la fin, son âme s'impatienta jusqu'à en mourir; et Samson dit: Que mon âme meure avec les Philistins. » (Juges 16: 16, 30, *Crampon* et *Darby*) « Vous sauverez nos âmes de la mort. » (Jos. 2: 13, *Darby*) « Leur âme meurt en sa jeunesse, et leur vie s'éteint comme celle des débauchés. » (Job 36: 14, *Ostervald*) « Il ne préserva pas leur âme de la mort, et il livra leur vie à la peste. » (Ps. 78: 50, *Crampon*) « Pour délivrer leur âme de la mort, et les faire vivre au temps de la famine. Notre âme attend Jéhovah. » (Ps. 33: 19, 20, *Crampon*) « Retourne, mon âme, à ton repos; car Jéhovah t'a comblée. Oui, tu as préservé mon âme de la mort, mon œil des larmes, mes pieds d'un faux pas. » (Ps. 116: 7, 8, *Crampon*) « Parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été compté parmi les malfaiteurs. »

25 « L'Ancien et le Nouveau Testament » réunis affirment-ils que l'homme est immortel?
26, 27 Pourquoi un seul texte scriptural suffit-il à prouver que l'âme meurt ?
28 Comment nos critiques détournent-ils la vérité contenue dans les textes d'Ezéchiel 18: 4, 20 ?
29, 30 Comment notre âme meurt-elle? Et quels sont les textes scripturaux qui insistent sur ce point?

(Es. 53: 12, *Crampon*) « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » (Mat. 26: 38, *Crampon*) « Sachez que celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égare, sauvera une âme de la mort. » (Jacq. 5: 20, *Crampon*) « Et la troisième partie des créatures qui avaient leur vie [*psukhê*] dans la mer mourut. » « Le second ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort; et toute âme vivante [*psukhê*] mourut dans la mer. » — Apoc. 8: 9 et 16: 3, *Glaire*.

[31] Jésus-Christ qui fait autorité en la matière, a affirmé que le Dieu tout-puissant peut détruire l'âme humaine, et qu'il le fait. Voici ce que dit Jésus: « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne. » (Mat. 10: 28, *Crampon*) Dans le texte original grec, nous trouvons là, pour le mot *enfer*, non *hadès*, mais *ghéhenna*. Ce mot ne signifie donc pas le *hadès*, dans lequel l'âme de Jésus alla à sa mort. (Ps. 16: 10, *Crampon*; Actes 2: 24–31, *Crampon*) A ce clair exposé de Jésus-Christ, nos critiques ecclésiastiques répliquent: « Mais Dieu ne peut pas seulement détruire le corps; il peut condamner l'âme à une existence éternelle qui est, en effet, la destruction, la ruine de toutes les espérances et de tous les désirs. C'est simplement une mort vivante à toujours. » (*Question 695*) Veuillez s'il vous plaît nous indiquer où la Parole de Dieu fait mention d'une « mort vivante à toujours ». Au lieu de parler de la vie éternelle pour les âmes qui sont détruites dans la géhenne, l'apôtre Paul qui est véridique dit: « La solde payée par le péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus notre Seigneur. » (Rom. 6: 23, *Crampon*) Les âmes détruites dans la géhenne ne jouissent pas de ce « don de Dieu », de la « vie éternelle ». Elles sont mortes comme pécheresses: elles n'existent plus.

[32] C'est présenter la chose faussement que de dire que la mort signifie la vie éternelle dans la misère et le tourment. Les Ecritures n'enseignent nulle part que la différence entre la mort et la vie éternelle, serait le bonheur, et que la mort signifierait la vie sans le bonheur. La Parole véridique de Dieu ne présente pas une telle contradiction dans les termes. Jésus a dit: « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne peuvent rien faire de plus. Mais je vais vous apprendre qui vous devez craindre: craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne. » (Luc 12: 4, 5, *Crampon*) Après que les hommes ont tué nos corps et nous ont mis à mort, ils ne peuvent empêcher que nous ressuscitions d'entre les morts, que nous sortions du *hadès*, à la seconde venue de Christ. Mais lorsque Dieu détruit l'âme humaine en la jetant dans la géhenne (illustrée par « l'étang de feu et de soufre »), cela signifie qu'il n'y aura aucune vie future pour une telle âme. Il n'y aura pas pour elle de résurrection d'entre les morts. Elle est rayée de l'existence. Aucune âme détruite ne ressuscite de la géhenne, qui signifie la « seconde mort ». — Apoc. 20: 14, 15; 21: 8.

[33] C'est par sa propre Parole que Dieu dit qu'il peut détruire et qu'il détruit les âmes: « Toute âme qui ne s'affligera pas en ce même jour, sera retranchée de ses peuples. Et toute âme qui fera une œuvre quelconque en ce même jour, cette âme, je la ferai périr du milieu de son peuple. » (Lév. 23: 29, 30, *Darby*) « Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera d'entre vos frères un prophète... et il arrivera que toute âme qui n'écoutera pas ce prophète sera exterminée d'entre le peuple. » (Actes 3: 22, 23, *Darby*; Deut. 18: 18, 19) D'autres textes scripturaux parlent de la destruction des âmes: Josué 10: 35, 37, 39, *Darby*; Prov. 6: 32, *Darby*; Ps. 40: 14, *Darby*; et Ezéchiel 13: 19; 22: 27, *Crampon*.

Illustration

[34] Dans le texte hébreu original, la Bible parle des âmes mortes en Lévitique 19: 28; 21: 11 et Nombres 5: 2; 6: 6, 11; 9: 6, 7, 10. En Aggée 2: 14 (d'après la version catholique de *Douay, angl.*) il est écrit: « Si quelqu'un, qui est impur, *à cause d'une âme*, touche une de ces choses, sera-t-il souillé? » La note marginale de cette version dit: « *A cause d'une âme*; c'est-à-dire pour avoir touché un mort. »

[35] Le Psaume 104: 29, 30 nous dit comment une âme meurt, puis est ramenée à la vie: « Caches-tu ta face: ils sont dans la terreur; leur retires-tu le souffle: ils expirent, et retournent à leur poussière. Tu envoies ton souffle: ils sont créés, et tu renouvelles la face de la terre. » (*Crampon*) Nous lisons aussi au Psaume 146: 2–4 (*Darby*): « Ne vous confiez pas dans les principaux, dans un fils d'homme, en qui il n'y a pas de salut. Son esprit sort, l'homme retourne dans le sol d'où il est tiré; en ce même jour ses desseins périssent. » En ce qui concerne l'inconscience des âmes mortes, nous lisons aussi: « Les vivants, en effet, savent qu'ils mourront; mais les morts ne savent rien, et il n'y a pour eux plus de salaire, puisque leur mémoire est oubliée. Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le; car il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans le séjour des morts, où tu vas. » — Eccl. 9: 5, 10; Ps. 6: 5, 6.

[36] Cependant, la doctrine païenne de l'immortalité de l'âme présuppose la conscience après la mort. En ce cas, l'âme devrait être consciente lorsque le corps est chloroformé ou privé de ses sens sous l'effet d'un choc. A cet argument, nos critiques ecclésiastiques disent (*Question 43*): « L'âme, dans sa condition d'union avec le corps, agit en usant des facultés du corps. Si les organes des sens sont rendus inopérants, l'âme ne peut plus travailler de façon adéquate tout en étant unie au corps. Mais une fois détachée du corps, son intelligence, sa volonté, sa puissance de vivre s'affirment tout de suite à nouveau. La combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène donne une goutte d'eau. Ces deux éléments ne peuvent opérer comme eau que lorsqu'ils sont unis. L'hydrogène est présent, mais il ne peut agir comme tel que s'il est libéré de la combinaison. L'âme et le corps forment un être humain. Les deux éléments doivent être en bon état pour coopérer dans les activités de l'être humain corporel. L'âme ne peut opérer séparément comme une unité distincte, tandis qu'elle est encore unie. Mais une fois libérée, elle peut opérer indépendamment, comme le fait aussi l'hydrogène quand

31 Comment nos critiques expliquent-ils le texte de Matthieu 10: 28 contrairement aux Ecritures?
32, 33 Comment Dieu détruit-il l'âme? Quels sont les autres textes qui le prouvent?
34, 35 Y a-t-il des âmes mortes, et quel est leur état?
36, 37 En quoi l'illustration de la survivance de l'âme s'avère-t-elle fausse ?

il est libéré de sa combinaison avec l'oxygène pour former l'eau. »

37 Les prêtres ne citent pas un seul texte biblique dans leur argument religieux, et la force de cet argument réside en ceci: Un homme est assis devant un piano et il joue. Ôtez le piano. L'homme peut jouer et continue à jouer du piano, et sa musique est meilleure qu'avant. Mais cela n'a aucun sens! direz-vous. Leur essai d'argumentation, en se servant comme illustration de la composition de l'eau, n'en a pas davantage. En effet, l'hydrogène et l'oxygène combinés chimiquement, donnent de l'eau. Mais si nous séparons l'hydrogène de l'oxygène, le premier ne peut conserver les propriétés de l'eau, et à lui seul agir comme l'eau. Vous ne pouvez pas boire l'hydrogène gazeux; vous ne pouvez pas vous laver avec de l'hydrogène ou nager dedans; vous ne pouvez pas éteindre le feu avec de l'hydrogène. Si vous l'enflammez, vous provoquez une explosion. Par cette explosion, l'hydrogène se combine à l'oxygène et produit de l'eau. Quand l'hydrogène est séparé de l'oxygène, l'eau n'est plus et ces deux éléments ne conservent pas les propriétés de l'eau.

38 Au lieu de démontrer que l'âme survit après la mort, l'illustration précitée dépeint bien la mort de l'âme. La combinaison du corps humain avec le souffle de vie, combinaison opérée par la puissance divine, produit l'âme humaine. L'homme devient ainsi une âme vivante. Mais si l'esprit ou souffle de vie est séparé du corps humain, l'âme vivante cesse d'exister. L'âme cesse de vivre, elle meurt, et c'est bien ce que dit partout la Parole de Dieu. Le souffle de vie ne garde pas les propriétés de l'âme humaine vivante, le corps humain mort non plus, car il ne peut voir, entendre, sentir, goûter, penser, aimer, haïr ou travailler. C'est un non-sens, par conséquent contraire aux Ecritures, de dire que l'âme opère à l'intérieur du corps par les organes et les sens, et qu'une fois séparée à la mort de ces organes et sens, cette âme indépendante peut encore opérer.

Comment l'immortalité fut révélée

39 Nous n'avons pas épuisé toutes les preuves bibliques, mais nous en avons cependant produit suffisamment dans les paragraphes ci-dessus pour attester que Pythagore, Socrate et Platon n'ont pas éclairé les hommes sur les questions de la vie et de l'immortalité, car leurs enseignements sur l'immortalité de l'âme humaine sont faux. Satan le diable n'a pas apporté la lumière sur ce sujet lorsqu'il a menti à Eve en Eden en lui disant: « Non, vous ne mourrez point. » (Gen. 3: 4, *Crampon*) Ce qu'écrivit l'apôtre Paul en II Timothée 1: 10 demeure une vérité inébranlable, à savoir: « Notre Sauveur Jésus-Christ qui a détruit la mort, et fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile. » (*Glaire*) Avant la mort de Christ Jésus en sacrifice humain, sa résurrection et son ascension au ciel en la présence de Dieu pour offrir la valeur de son sacrifice en notre faveur, la postérité d'Adam ne possédait aucune base lui permettant d'avoir la vie éternelle. En acceptant les avantages de son sacrifice, les « hommes de bonne volonté » peuvent gagner la vie éternelle sur cette terre devenue parfaite sous le Royaume de Dieu; même les morts ressusciteront pour bénéficier de ces gracieuses dispositions. Le prophète Moïse a apporté un « ministère de la mort », car, par les Dix Commandements et tout le reste de la loi de Dieu, Moïse exerça un « ministère de la condamnation », de sorte que tous les hommes, Juifs et Gentils, étaient condamnés devant Jéhovah Dieu. — II Cor. 3: 7-9, *Crampon*.

40 D'un autre côté, Christ Jésus, comme Médiateur de la nouvelle alliance, exerça un « ministère de la justice », un ministère grâce auquel la justice, et par conséquent la libération de la condamnation divine, sont gagnées par la foi dans le sacrifice de Jésus. C'est donc un ministère de vie éternelle pour l'humanité en général, vie éternelle qui sera obtenue sous le Royaume de Christ, pour la bénédiction de toutes les familles de la terre. En outre, Christ Jésus rendit possible à son fidèle corps de disciples l'entrée dans les cieux pour y être récompensé par l'immortalité, l'incorruptibilité et l'indestructibilité. Aucune créature terrestre n'est jamais entrée ou n'a pu entrer dans le ciel avant Christ Jésus ressuscité. Précurseur de son corps de 144 000 fidèles disciples, il fut le premier à entrer dans le ciel, ainsi qu'il est dit: « Jésus est entré pour nous comme précurseur, en qualité de grand prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédech. » (Héb. 6: 20, *Crampon*) A sa résurrection d'entre les morts, Christ Jésus fut la première des créatures de Dieu à être revêtue de l'immortalité, de sorte qu'il est maintenant une personne spirituelle immortelle. Jésus ressuscité a dit lui-même ces choses pour nous lorsqu'il s'adressa à l'apôtre Jean en ces termes: « J'ai été mort, et voici que je suis vivant aux siècles des siècles; je tiens les clefs de la mort et de l'enfer [du *hadès*]. » (Apoc. 1: 18, *Crampon*) « Aussi le Christ a souffert une fois la mort pour nos péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous ramener à Dieu, ayant été mis à mort selon la chair, mais rendu à la vie selon l'esprit. » — I Pi. 3: 18, *Crampon*.

« Qui seul possède l'immortalité »

41 L'apôtre Paul exalta Jéhovah Dieu le Père par ces mots: « Or, qu'au roi des siècles, l'incorruptible [*aph'thartos*], invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire aux siècles des siècles! » (I Tim. 1: 17, *Darby*) Parce que ce Dieu incorruptible, le Père, accorda en premier lieu le prix de l'immortalité dans les cieux à son unique Fils engendré, Jésus-Christ, l'apôtre, dans la même épître à Timothée, dit ce qui suit concernant le Fils de Dieu: « [Gardez] le commandement, et [vivez] sans tache, sans reproche, jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus-Christ, que manifestera en son temps le bienheureux et seul souverain, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui seul possède l'immortalité [*athanasia*], qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni ne peut voir, à qui appartiennent l'honneur et la puissance éternelle. Amen! » — I Tim. 6: 14-16.

42 Christ Jésus ressuscité est « l'image du Dieu invisible ». (Col. 1: 15) Comme tel, Christ Jésus demeure dans une lumière que les créatures humaines ne peuvent approcher; aucun homme ne l'a vu dans une telle gloire céleste, ni ne peut le voir ainsi. Sur

38 Comment l'exemple donné illustre-t-il plutôt la mort de l'âme?
39, 40 a) Quand et comment la lumière fut-elle faite sur la vie? b) Quand et comment fut-elle faite sur l'incorruptibilité?
41 Comment Paul décrit-il Dieu et Jésus-Christ en écrivant à Timothée ?
42 Pourquoi aucun homme n'a-t-il vu Jésus-Christ glorifié?

la route de Damas, Saul de Tarse ne vit que le reflet de la gloire de Christ, grâce à un miracle, comme si lui, Saul, était passé de la mort à la première résurrection. (Actes 9: 1–7; I Cor. 15: 8) Dans l'île de Patmos, l'apôtre Jean ne vit qu'une représentation symbolique de Christ glorifié dans une vision apocalyptique. C'est pourquoi Jean écrivit plus tard à ses compagnons chrétiens: « Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsque cela sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (Apoc. 1: 10–18; I Jean 3: 2) Jean parle aussi de Jésus glorifié comme du « Roi des rois et Seigneur des seigneurs ». (Apoc. 19: 16 et 17: 14) Paul dit qu'en son temps Christ Jésus rendra manifeste sa seconde venue, et régnera comme Roi des rois; c'est à ce moment-là que Jéhovah Dieu lui conférera l'honneur et la domination éternels. (Dan. 7: 13, 14) Comme un potentat ou prince puissant, Jésus exerce son pouvoir dans le Royaume, agissant comme premier représentant de Jéhovah, le grand Souverain universel.

43 Quand Paul écrivit à Timothée, c'est-à-dire au premier siècle, aucun des disciples de Christ qui s'étaient endormis dans la mort, n'avait été ressuscité pour la vie spirituelle dans le ciel. C'est donc avec justesse que Paul écrivit que notre Seigneur Jésus-Christ était en ce temps-là celui qui « seul possède l'immortalité ». Ayant alors reçu le prix de l'immortalité, Jésus-Christ devint semblable à son Père céleste qui est « incorruptible [*aph'thartos*], invisible, seul Dieu sage ». (I Tim. 1: 17, *Darby, note marg.*) Son « immortalité » ne peut pas s'expliquer comme ne signifiant que le « bonheur éternel » ou une « immortalité joyeuse » en opposition à une immortalité misérable. Nos critiques ecclésiastiques argumentent ainsi (*Question 697*); mais cela voudrait dire que les saints anges fidèles dans le ciel ne jouissaient pas encore du bonheur éternel. Pourtant, d'après la vérité des Ecritures, l'immortalité de Christ signifie l'impossibilité de mourir, de recevoir quelque « dommage de la seconde mort » et d'être détruit par une autre créature. (Apoc. 2: 8, 11, *Crampon*) Depuis sa résurrection, Christ est immortel.

D'autres âmes gagnent l'immortalité

44 Notre Seigneur Jésus-Christ ne demeure pas le seul à posséder le prix de l'immortalité de son Père céleste. Ce prix est aussi offert à son corps formé de 144 000 fidèles disciples, autrement dit son « épouse ». Pour cette raison, c'est à eux que s'adressent les textes de Romains 2: 5–7 qui parlent « du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres: à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire et l'honneur et l'incorruptibilité [*aph'tharsia*], la vie éternelle. » (*Darby*) Le fait que ceux dont il est parlé *cherchent* la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité, prouve que même les fidèles chrétiens ne possèdent pas l'immortalité sur la terre. Si cela était, ils ne pourraient pas mourir, tandis qu'ils doivent être « fidèles jusqu'à la mort ». Il est certain que si une personne possède une chose, elle ne cherche pas à la gagner. Mais maintenant que les vrais chrétiens ont été engendrés de nouveau par la Parole incorruptible de Dieu, ils ont devant eux dans les cieux « un héritage incorruptible », un héritage qui est encore à gagner. — I Pi. 1: 4, 23, *Crampon*.

45 Après avoir prouvé leur fidélité sur la terre jusqu'à la mort, ces véritables disciples de Christ entrent dans l'immortalité et l'incorruptibilité céleste avec leur Maître, mais seulement à sa seconde venue, lorsque Jéhovah Dieu instaure le Royaume avec Christ sur le trône. A ce moment-là, le Roi Christ Jésus réveille d'entre les morts ses fidèles disciples. C'est seulement par la résurrection de la mort à la vie comme créatures spirituelles dans les cieux que ces fidèles gagnent l'immortalité et sont revêtus de l'incorruptibilité. A ceux qui participent à la résurrection de Christ, Paul écrit: « Ainsi en est-il pour la résurrection des morts. Semé dans la corruption, le corps ressuscite, incorruptible; semé dans l'ignominie, il ressuscite glorieux; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force; semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal [psychique], il y a aussi un corps spirituel. Ce que j'affirme, frères, c'est que ni la chair ni le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et que la corruption n'héritera pas l'incorruptibilité. Voici un mystère que je vous révèle: Nous ne nous endormirons pas tous [dans la mort], mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette retentira et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite: „La mort a été engloutie pour la victoire." » — I Cor. 15: 42–44, 50–54, *Crampon*.

46 Comme conclusion, nous reconnaissons donc qu'il n'y a aucune immortalité pour les chrétiens dans ce corps humain mortel de chair et de sang, mais c'est seulement comme corps spirituels qu'ils gagnent avec Christ le prix de l'immortalité dans le ciel. Il est vrai que le prix de l'immortalité, de l'incorruptibilité, de l'indestructibilité n'est pas offert à ceux qui ne font pas partie de l'« épouse » de Christ, mais les hommes et les femmes qui seront fidèles gagneront la vie éternelle dans le paradis terrestre sous le Royaume de Dieu. Le Dieu tout-puissant gardera éternellement vivant ces fidèles et obéissants sujets terrestres en leur procurant des bénédictions vivifiantes par le Royaume de son Fils bien-aimé Jésus-Christ, notre Sauveur. w 15/11/48.

43 Pourquoi Paul a-t-il dit que Jésus-Christ « seul possède l'immortalité » ?
44 Que cherchent les disciples de Christ sur la terre, et pourquoi?
45 Quand les disciples parviennent-ils à l'immortalité, et comment?
46 Si ce n'est pas l'immortalité, que gagnent les fidèles humains, et comment ?

« ...à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire et l'honneur et l'incorruptibilité, — la vie éternelle. » — Rom. 2: 7, Darby.

Extrait de l'Annuaire 1949 des témoins de Jéhovah

(Suite du numéro précédent)

Hongrie

UNE année de service, riche en expériences, s'est terminée pour nos frères et sœurs de Hongrie. Dans ce pays aussi, ils se rendent compte de la nécessité « d'élargir l'espace de leur tente » afin de faire de plus en plus de place aux gens de bonne volonté. L'élément gouvernant de ce pays a été influencé depuis des siècles par la Hiérarchie catholique romaine, qui a toujours mis des obstacles à l'instruction et au véritable progrès. Elle s'est surtout efforcée de cacher au peuple la connaissance de la Parole de Dieu. Mais, en dépit des efforts déployés par le clergé pour maintenir le peuple dans les ténèbres, les rangs des témoins de Jéhovah se sont continuellement grossis, et, année après année, davantage de louanges montent vers le Père céleste. Chaque année a enregistré une augmentation constante, et, actuellement, il y a 1346 proclamateurs qui chantent le cantique nouveau, ce qui signifie une progression de 36 pour cent du nombre des ministres. Le serviteur de la filiale nous a relaté des expériences très intéressantes montrant clairement le genre d'opposition à laquelle se heurtent nos frères et sœurs. Mais, en même temps, il raconte la joie du peuple du Seigneur.

Le catholicisme prédomine parmi la population de ce pays et, pour cette raison, les attaques dont nous sommes l'objet viennent principalement du clergé catholique romain. La partie occidentale de la Hongrie a souffert particulièrement sous l'oppression de cet élément impie. Il est donc facile de comprendre pourquoi, avant la guerre, il n'y avait que huit groupes dans ce territoire occidental, où habitent trois millions de personnes. Le clergé organisa le peuple et le maintint sous son influence d'une façon si tenace, qu'à peine les proclamateurs avaient-ils commencé leur travail de prédication qu'ils étaient arrêtés. Depuis la guerre nous avons pu établir deux circonscriptions dans ce territoire, et les serviteurs des frères se rendent dans 65 localités comptant 38 groupes organisés. Le clergé continue à faire tout ce qui est en son pouvoir pour inciter le peuple à entraver l'œuvre de témoignage. Les serviteurs des frères nous envoient des rapports extrêmement intéressants de leurs luttes, lorsqu'ils travaillent dans un village où les habitants sont enivrés du vin de la religion. Nous citons ici un de ces rapports.

« Lorsque je visitai une ville ayant une population purement catholique, pour y desservir le petit groupe, les frères et sœurs me racontèrent que les gens, excités par le clergé catholique, agirent contre eux avec une haine féroce. J'en fis personnellement l'expérience la nuit même. Je fus éveillé de mon sommeil profond par un fracas épouvantable. Je regardai autour de moi et vis entrer le maître de la maison et, à notre étonnement, nous constatâmes que quelqu'un avait complètement brisé les fenêtres, y compris les châssis. Nous apprîmes plus tard que cet acte de vandalisme fut perpétré par des personnes ayant été encouragées par le prêtre. Le jour suivant, nous sommes allés ensemble pour travailler un village voisin. Le prêtre renvoya les enfants de l'école pour aller dire aux gens que les « Jéhovistes » étaient là et que personne ne devait les écouter. Là-dessus, les femmes, parées de chapelets, formèrent un tel bataillon, armées de bâtons, de pierres et de balais, que nous dûmes arrêter le travail de maison en maison. Environ trente maisons restaient encore à visiter.

Le lendemain, nous nous rendîmes dans un autre village. Sur le chemin de retour, l'après-midi, je proposai aux frères et sœurs d'aller travailler les trente maisons que nous avions laissées la veille. Les frères et sœurs furent d'accord avec ma suggestion, quoique quelques-uns ne fussent pas très enthousiastes à cause de l'incident de la veille, mais nous travaillâmes rapidement ces maisons sans que rien de fâcheux n'arrivât. Au contraire, une sœur nous rejoignit par la suite, le visage animé de joie, et dit: « Une femme joignit les mains et s'exclama avec étonnement: Vous êtes de nouveau ici? On a dit hier que si vous veniez encore on vous assommerait. N'avez-vous pas été battus? Donnez-moi aussi une brochure; je voudrais savoir pourquoi le clergé est si furieux contre vous. J'ai entendu seulement qu'on criait « Jéhovah, Jéhovah », mais j'ignorais de quoi il s'agissait. Venez encore me voir, je ne vous renverrai pas. » Je lui remis une brochure et pris note de son adresse. Ma crainte fit place à la joie! En retournant chez nous, nous parlâmes de ces choses, le cœur reconnaissant, nous réjouissant que, même dans les villages les plus ténébreux, il y ait des personnes de bonne volonté désirant apprendre la vérité.

Dans les coins les plus reculés du pays, les proclamateurs avec les serviteurs des frères font de nombreuses expériences. Il arrive parfois que le prêtre lui-même conduise la foule munie de bâtons et de pierres pour chasser les frères et sœurs hors du village; ils ont été régulièrement assaillis à coups de pierres. Toutefois, grâce à la protection de Jéhovah, aucun dommage grave n'a été occasionné jusqu'ici.

Les frères et sœurs ne rencontrent pas une telle opposition de masse dans d'autres parties du pays, quoique le clergé n'y soit pas inactif. Il fait tout ce qui est en son pouvoir pour freiner ou troubler le travail. Il se rend constamment auprès des autorités déposer des plaintes et des accusations, mais les autorités actuelles, démocratiques, sont plus raisonnables et ne tiennent habituellement aucun compte de ces accusations.

Une expérience que firent deux des serviteurs des frères illustrera l'esprit juste et sensé des autorités compétentes actuelles: « Dans un certain endroit, nous avions organisé une conférence publique et invité tous les habitants de la commune à y assister. Le chef du conseil de contrôle de la ville se montra parmi l'auditoire, nous aborda et nous demanda de pouvoir adresser quelques paroles de bienvenue aux assistants avant le discours. Je fus un peu saisi, pensant d'abord qu'il dirait peut-être quelque chose de désavantageux pour notre conférence, mais je fus obligé d'accéder à sa demande. Il dit, entre autres, qu'il n'aurait pu refuser son autorisation, lorsque nous nous sommes adressés à lui pour obtenir la salle afin d'y faire notre conférence. Il se rappelait que, jadis, nous avions subi beaucoup de persécutions, et que, bien des fois, nous avions dû affronter les baïonnettes de la gendarmerie. La démocratie, cependant, avait apporté à tous la liberté de s'exprimer et d'adorer, et, quoiqu'il ne nous connût pas et ne fût pas familiarisé avec nos croyances, il estimait que nous devrions néanmoins avoir le droit d'adorer Dieu selon notre conscience. »

La plus grande difficulté provient de l'instruction religieuse obligatoire de nos enfants. Malgré que les écoles religieuses soient maintenant sous le contrôle de l'Etat, une vieille loi, datant d'avant la guerre, est encore en vigueur selon laquelle l'instruction religieuse reste obligatoire. Si un enfant n'assiste pas à l'instruction religieuse, on ne lui permet pas d'accéder aux classes supérieures, même s'il s'agit d'un élève excellent sous tous les rapports. Les frères et sœurs envoient pétition sur pétition au ministère des cultes et de l'instruction publique, afin que leurs enfants soient exempts de l'instruction religieuse obligatoire, mais, jusqu'à présent, sans aucun succès.

Les dons que nos frères et sœurs américains nous envoyèrent par la bonté et la prévoyance de Jéhovah nous furent d'une immense utilité dans l'exécution de notre travail. Nous reçûmes plus de huit tonnes de vêtements qui permirent aux proclamateurs d'aller bien vêtus dans le service, et, à ceux qui avaient été empêchés d'y participer à cause d'un manque d'habits convenables, de prendre également part à l'œuvre de proclamation. Les

vêtements furent distribués entre 1800 frères et sœurs et 882 enfants. En outre, nous reçûmes 1000 colis de vivres de l'organisation CARE, qui furent d'une très grande aide à la famille du Béthel, aux pionniers et spécialement aux frères et sœurs habitant les villes.

L'envoi de 15 000 exemplaires du livre *Richesses*, reçus également d'Amérique selon vos instructions, a causé beaucoup de joie et de reconnaissance parmi les frères et sœurs. Ce don généreux mit enfin à notre disposition un livre relié que nous pûmes offrir aux gens de bonne volonté. Ce livre et les 50 000 exemplaires de la brochure « *Nations, réjouissez-vous!* » envoyés par la Suisse, nous soulagèrent un peu en ce qui concerne la pénurie de publications. Toutes ces choses ont concouru à nous aider à établir la vraie adoration parmi le peuple de bonne volonté. Pour toutes ces bénédictions nous remercions sincèrement Jéhovah Dieu par son Fils Christ Jésus et nous exprimons également notre reconnaissance pour votre dévouement affectueux en notre faveur.

Cependant une ombre a assombri les joies que nous avons goûtées au cours de cette année de service. Cela est dû au fait que nous n'avons pas pu publier *La Tour de Garde* depuis janvier de cette année. Nous avons déployé de grands efforts et nous avons eu recours à tous les moyens à notre disposition, mais nous n'avons reçu, en revanche, que des promesses de la part des autorités compétentes. *La Tour de Garde* n'est pas défendue, mais, d'après ce qu'ils nous disent, le permis ne peut être accordé momentanément pour des raisons qu'ils ne peuvent pas divulguer. C'est pourquoi nous avons décidé de vous demander la permission de faire imprimer *La Tour de Garde* par nos frères en Suisse, aussi longtemps que le permis ne nous sera pas accordé ici. Nous nous réjouissons beaucoup et désirons vous exprimer nos remerciements sincères de l'assentiment que vous avez donné à cette suggestion. Le premier numéro de *La Tour de Garde* nous parvint à la fin du mois d'août et suscita beaucoup de joie et d'enthousiasme parmi les frères et sœurs.

Guadeloupe

CETTE petite île des Caraïbes sait ce que veut dire avoir besoin de liberté. D'abord dominée par les Espagnols et ensuite alternativement par les Français et les Anglais, l'île fut le théâtre de beaucoup de souffrances et de misères dues à l'esclavage des indigènes. En 1848, l'émancipation des esclaves apporta un soulagement heureux, mais aujourd'hui, cent ans plus tard, la population y est toujours esclave de la religion et de l'ignorance. L'éducation arriérée et le coût élevé de la vie sont de sérieuses entraves pour ceux qui cherchent la vraie liberté.

Trois pionniers et un nombre croissant de proclamateurs de groupe sont à l'avant-garde de la lutte pour la liberté d'adoration vraie et complète, au Guadeloupe. Ensemble, leur nombre moyen passa l'année dernière de 13 à 28 et un maximum de 46 fut enregistré au mois de mars. Il y a actuellement deux groupes, l'un au port principal, Pointe-à-Pitre, l'autre nouveau, à Sainte-Rose. Malgré le grand besoin d'une aide de pionniers instruits, ces sincères serviteurs de Jéhovah mènent de l'avant leur œuvre de prédication de l'évangile, et, faisant de leur mieux, ils provoquèrent un accroissement en visites complémentaires qui bondirent de 257 à 1373, tandis que les études de livres passaient de 1 à 33, chaque mois. Esclavagiste moderne, le clergé a montré son aversion pour cette œuvre d'émancipation et même, une fois, un prêtre sonna les cloches de l'église pendant une demi-heure, essayant d'empêcher une conférence publique. Cependant Jéhovah a également béni cette phase de travail, car le nombre des discours s'accrut, l'année dernière, de 2 à 44.

Afrique du Sud

DANS le territoire connu sous le nom de l'Afrique du Sud, il y a beaucoup de peuples, de races et de langues différents. La plus grande partie est composée d'indigènes africains. Des Européens sont entrés dans ce territoire pour y construire des villes, aux fins de s'occuper du commerce, de la religion et de la domination politique de ces nations et tribus. Ce pays constitue véritablement un grand champ d'activité pour l'établissement de la vraie adoration de Dieu. C'est un champ dans lequel un progrès continuel est possible, car après avoir écouté la vérité, les indigènes doivent apprendre à lire et à écrire, afin d'acquérir de plus grandes connaissances par leurs propres moyens, et surtout, par une étude soigneuse de la Parole du Seigneur, et par la lecture des publications fournies par la Société. Le travail à faire est sans limite; et ce qui est vrai pour l'Afrique du Sud est également vrai pour le monde entier.

Nous savons que le temps est arrivé où cet évangile du Royaume doit être prêché dans le monde entier, pour servir de témoignage, et ensuite viendra la fin. Les témoins de Jéhovah en Afrique du Sud prêchent cet évangile de leur mieux et, par la grâce de Dieu, jusqu'aux endroits les plus éloignés. Ces témoins se trouvant dans cette partie de la terre peuvent se réjouir et être dans l'allégresse, car une grande expansion a eu lieu au cours de l'exercice. Les proclamateurs ont augmenté de 16 500 à 23 300. Le nombre maximum de proclamateurs dans les sept pays dont nous faisons rapport, atteignit un peu plus de 27 000 pour l'année.

Ce vaste territoire est sous la direction du serviteur de la filiale et du bureau du Cap en Afrique du Sud. Des rapports intéressants nous parviennent de ce bureau au sujet du territoire qui se trouve sous sa juridiction. Aussi, un compte rendu digne d'attention, portant sur tout le territoire sud-africain, a pu être rédigé, grâce à la collaboration des frères locaux de chaque pays.

Union Sud-Africaine

LA Société a publié le message du Royaume dans toutes les langues principales parlées dans l'Union Sud-Africaine, et de cette façon, au cours de l'année écoulée, les louanges de Jéhovah ont pu être chantées parmi toutes ces nations, les publications distribuées étant imprimées en 26 langues.

Depuis de nombreuses années, nous attendions le moment où le président de la Société rendrait visite à l'Afrique du Sud. Cette visite eut lieu au mois de janvier et fut l'événement saillant de l'année écoulée. A ce moment, la joie de tous les frères et sœurs ne connut point de bornes. Cela nous est démontré par le fait qu'en peu de temps, ils arrivèrent en foule à Johannesburg, venant de toutes les parties de l'Union, de façon à assister, du 3 au 5 janvier, au congrès qui avait été organisé pour coïncider avec l'arrivée du président.

Il va sans dire que ce fut le congrès le plus fréquenté jusqu'à ce jour: 3600 frères et sœurs (2500 Africains et 1100 Européens) étaient présents aux réunions d'ouverture. Le maximum en auditeurs fut atteint lors de la conférence publique où 7246 Africains et 2000 Européens applaudirent fréquemment le discours « Le Gouverneur permanent de toutes les nations. » Ce fut le plus grand nombre de personnes assemblées dans une ville de ce pays pour écouter le message du Royaume.

Les frères et sœurs du Cap et surtout ceux qui n'avaient pu se rendre à Johannesburg, étaient contents que la filiale se trouvât dans cette partie du pays. De cette manière ils purent profiter de la visite du président durant les trois jours suivant le congrès en participant aux réunions organisées chaque soir et, pour terminer, à une conférence publique faite devant une grande assistance dans le City Hall. Il y avait approximativement 250 amis et 700 étrangers présents; résul-

tat excellent pour une réunion en plein été. L'instruction et les conseils dont bénéficièrent les frères et sœurs du bureau furent bien appréciés, et nous sommes vraiment reconnaissants au Seigneur des dispositions prises en vue d'acheter une maison qui serait notre Béthel, ainsi qu'une imprimerie. Tout cela comblera un besoin ressenti depuis longtemps, et il en résultera sûrement, dans les années futures, une plus grande expansion de l'œuvre. Nous attendons avec impatience le jour où le bâtiment sera achevé et prêt à être occupé.

Les pionniers africains éprouvent d'énormes difficultés pour témoigner dans les camps fermés des mines, étant donné que ces endroits sont généralement des propriétés privées, appartenant à la mine. Comme en témoigne l'expérience d'un pionnier, il arrive parfois que le directeur du camp est une personne de bonne volonté. Ecoutons ce que ce frère nous déclare: « Lorsque le directeur du camp me vit au coin de la rue, il envoya la police pour m'arrêter. M'interpellant, ce directeur me dit que je n'avais pas le droit de vendre des livres dans le camp sans sa permission; il m'a aussi déclaré que ces gens étaient sa propriété. Alors je lui citai le texte d'Esaïe 42: 8 et lui dit que seul Jéhovah est le Créateur de tous les hommes et que le temps est arrivé pour que chacune de ces créatures le connaisse et l'adore. Je lui citai également le Psaume 148: 7-13. Il me répondit: « C'est bien, faites votre devoir. » Un peu plus tard, lorsqu'il apprit que je dirigeais dans ce camp une étude de livre avec des personnes de bonne volonté, il mit à notre disposition une chambre dans laquelle, désormais, se réunissent 12 personnes désirant acquérir la nourriture spirituelle du Créateur. »

Les maisons à appartements multiples ont posé depuis longtemps ce problème: Comment pouvons-nous atteindre les « absents »? Cette question est maintenant résolue et cela en y travaillant de 5 à 7 heures le soir. Un pionnier nous écrit que ce sont les meilleures heures de la journée pour trouver les locataires de ces appartements chez eux. Il nous dit aussi que c'est avec joie qu'il a adapté les heures de ses propres repas pour pouvoir atteindre ces personnes avec le message.

La campagne des conférences publiques a fait de grands progrès. Les plans furent traduits dans les principales langues africaines et bon nombre de frères africains se sont appliqués à la préparation et à l'élocution de ces discours. Dans les secteurs où il n'y avait aucune salle disponible et où les proclamateurs ne pouvaient faire face aux frais de location, les conférences ont été données en plein air, avec d'excellents résultats. Généralement, l'assistance fut beaucoup plus grande qu'aux discours donnés dans les salles. Nous prenons des dispositions pour organiser des séries de conférences dans les locaux des groupes d'étude et dans les maisons des personnes de bonne volonté. Ce faisant, nous espérons accroître les efforts des groupes et avoir ainsi le privilège de devenir rapidement les amis des nouveaux intéressés et augmenter par cette même occasion le nombre des proclamateurs du Royaume.

Les frères et sœurs de ce pays accueillirent avec sympathie l'occasion de faire preuve de solidarité envers leurs co-serviteurs de Grèce qui ont subi tant de persécutions diaboliques. Des lettres de protestations furent envoyées des quatre coins du pays à la Légation grecque. Dans sa réponse, le ministre nous dit: « Nous nous sommes assuré que des persécutions de témoins de Jéhovah, telles que celles décrites dans le périodique *Réveillez-vous!*, n'ont jamais eu lieu en Grèce, et l'auteur de cet article a dû être la victime de rapports calomnieux, dénués de tout fondement, provenant de sources subversives. » En Grèce « règne une tolérance religieuse complète; n'importe quelle croyance, y compris celle des témoins de Jéhovah, est permise ». Ce ministre est sans doute un digne représentant de l'église orthodoxe grecque, tout en étant un représentant de l'Etat! Mais sa lettre nous permet de comprendre pourquoi il n'y a aucune liberté en Grèce et pourquoi de telles persécutions des témoins de Jéhovah y sont tolérées.

Rhodésie du Sud

TEL que le rapport de 1947 le mentionne, il fut évident que pour la bonne organisation de l'œuvre dans ce pays, le besoin le plus pressant fut de fournir aux proclamateurs africains une instruction supplémentaire dans leur propre langue. Cela signifiait donc que le nombre de nos collaborateurs devait être augmenté de 1 à 3 personnes, deux traducteurs nous étant nécessaires pour le Cinyanja et le Chishona, ces deux langues étant les plus usitées des trois parlées en Rhodésie du Sud.

Quel réconfort et quelle joie pour nos frères et sœurs de recevoir l'*Informateur* et *La Tour de Garde* dans leur propre langue! L'augmentation dans toutes les branches de l'activité, en Rhodésie du Sud, montre clairement combien les proclamateurs apprécient ces dispositions prises par le Seigneur au moyen de son « serviteur fidèle et prudent ».

En outre, nous sommes chargés de traduire en Chishona la brochure *L'histoire de la Watchtower*, *La joie pour tous les hommes* et *« Que Dieu soit reconnu pour vrai! »* Nous espérons que les brochures seront prêtes à être distribuées en 1948. Quant au livre, il ne sortira pas de presse avant 1949. L'histoire de la Watchtower est un ouvrage spécialement préparé et destiné à corriger les nombreuses et fausses conceptions concernant la Société. Ces conceptions règnent dans beaucoup de ces pays africains à la suite de faux rapports, de prétentions trompeuses et d'actes illégaux de la part de certains individus qui travaillent en prenant le nom de « Watchtower ». Cette brochure aura indiscutablement un effet salutaire sur toutes les personnes au cœur sincère et elle sera également efficace pour confondre ceux qui voudraient faire reposer sur la Société Tour de Garde la responsabilité de tous les troubles, industriels et autres, qui se produisent de temps en temps.

(A suivre.)

Textes et commentaires

16 mai

Le troupeau au milieu duquel l'esprit saint vous a établis surveillants pour paître l'assemblée de Dieu. — Actes 20: 28, texte corrigé de Bentley.

Plus de deux ans et demi avant la visite relatée ici, Paul avait baptisé, à Ephèse, douze hommes croyants, et ainsi aidé à la formation d'une assemblée dans cette ville. Dans d'autres villes, Paul et Barnabas avaient désigné des frères anciens à des positions de service dans les assemblées, et Paul écrivit à Timothée et Tite, leur ordonnant de désigner des frères anciens à des charges de surveillants et d'aides dans les assemblées dont ils devaient prendre soin. Paul était alors un membre du corps dirigeant de l'Eglise au premier siècle, et il était rempli du saint esprit. Lorsque lui ou quelque autre personne autorisée désignait des surveillants dans l'assemblée à Ephèse, on pouvait vraiment dire: « l'esprit saint vous a établis surveillants ». Toutes les désignations d'hommes étaient faites sous l'autorité du saint esprit, et c'est à lui qu'elles devaient être attribuées, et non aux instruments humains par qui l'esprit agissait. — wF 1/11/48.

17 mai

...Dieu qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts. — I Pi. 1: 3.

Pierre dit aux élus de Dieu, à ceux qui ont été choisis pour le Royaume, que Dieu le Père les engendra de nouveau

pour cette espérance vivante en ressuscitant Jésus d'entre les morts. Ce n'est pourtant pas par la résurrection de Jésus que ses cohéritiers dans le Royaume sont engendrés à nouveau pour l'espérance vivante. Jéhovah Dieu, le Dispensateur de la vie, est celui qui engendre, qui suscite ou devient le Père des enfants spirituels appelés au Royaume céleste. Toutefois, la résurrection de son Fils Jésus-Christ lui servit de base pour engendrer cette classe supplémentaire d'enfants spirituels. Comment donc? Parce que, grâce à la résurrection, la Postérité blessée de la « femme » de Dieu fut ramenée à la vie et put monter dans les cieux et s'asseoir à la droite de Dieu. Cette Postérité put aussi paraître devant la face de Dieu comme Souverain Sacrificateur et lui offrir la valeur ou le mérite de son sacrifice humain qu'il venait de réaliser. Par ce sacrifice, il put racheter et délivrer ses disciples. Les fidèles chrétiens placent leur espérance en Jésus-Christ, non seulement dans cette vie, mais également dans le Royaume promis. — wF 15/9/48.

18 mai

Ces hommes... injurient les gloires. — Jude 8.

Aujourd'hui Dieu a une organisation constituée par son peuple. Dans cette organisation, il y a des positions spéciales de responsabilité. Lorsque Jéhovah honore certaines personnes dans son organisation visible en leur donnant des positions spéciales de service parce qu'elles sont fidèles, ces serviteurs particulièrement responsables doivent être traités avec l'égard qui leur est dû. Ces égards ne leur sont pas accordés à cause de leur personnalité, au point de vue charnel, mais à cause de la faveur que Dieu a conférée à ces serviteurs. Nous connaissons la source de cette faveur, et savons ce qu'elle représente dans le domaine des responsabilités. Bien entendu, nous ne craignons pas ces serviteurs, nous ne les flattons pas, nous ne montrons aucune partialité envers eux, nous ne leur décernons pas des titres et des honneurs mondains, mais nous coopérons avec eux d'une manière désintéressée et leur donnons notre appui dans le service du Seigneur. Ce faisant, nous donnons le respect qui est dû au Juge Jéhovah Dieu. Nous respectons la dignité venant de Dieu, plutôt que la personne à qui elle est conférée. — wF 1/1/49.

19 mai

Or, à chacun la manifestation de l'esprit est donnée pour l'utilité commune. — I Cor. 12:7.

Nous souvenant que l'esprit saint n'est pas une personne, mais est la force active ou énergie invisible venant de Dieu par Christ, nous pouvons comprendre que les dons de l'esprit sont conférés à chaque personne selon ses capacités innées ou talents à l'état inculte. Puis, cet esprit ou énergie invisible peut se mouvoir sur cette personne pour éveiller et vivifier ses capacités innées. Il peut aider et perfectionner ses dons naturels restés jusqu'alors incultes, et rendre cette personne plus utile, plus capable, plus productive. Dieu, qui lit dans nos cœurs, peut découvrir ces dons en nous. Il n'est pas douteux également que le Seigneur Christ Jésus, lorsqu'il distribue à une personne le don gracieux de l'esprit, prend en considération l'usage que cette personne aura à en faire, c'est-à-dire le service qu'elle aura à remplir. Il savait la mesure du don dont Paul avait besoin ou qu'il pouvait recevoir, et il lui accorda ce don selon la mesure qu'il jugea convenable. Nous pouvons être sûrs qu'il peut faire de même pour nous tous. — wF 1/3/49.

20 mai

Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché? — Rom. 6:2.

Si nous ne voulions pas continuer à exercer le bien, mais retourner à la pratique du péché au bout d'un certain temps, pourquoi abandonnerions-nous alors la course pécheresse de ce monde? Mais puisque nous avons abandonné le péché pour toujours, puisque nous avons expérimenté le pardon divin par le sacrifice de notre Souverain Sacrificateur, nous ne trouverons pas du plaisir à pratiquer le péché à nouveau. Mais le péché est subtil. Nous sommes entourés d'un monde placé sous l'influence du grand promoteur du péché, Satan le diable. Tenant compte de ce fait, nous devrons toujours veiller à ne pas retourner au péché en le pratiquant régulièrement dans notre vie. Pour cela, nous ne pouvons nous permettre de rester stationnaires et d'être en retard, mais nous devons faire des progrès dans la justice. Progresser, ne pas s'arrêter, voilà le meilleur moyen de prévenir la chute. — wF 15/11/48.

21 mai

J'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer. — Apoc. 3:8.

Bien des choses ont été mises à profit par les adversaires pour essayer de fermer la porte aux témoins de Jéhovah. Mais notre Roi a miraculeusement gardé la porte ouverte avec la « clef de David », et le ministère de cet évangile du Royaume a fait des progrès, un nombre plus grand encore de ministres de l'évangile répondant à l'appel à la fin de la deuxième guerre mondiale. La porte est encore ouverte aux opportunités les plus glorieuses, car l'exercice du ministère de l'évangile par des hommes et des femmes n'est pas encore achevé, mais l'invitation de participer à ce privilège béni est plus urgente aujourd'hui que jamais auparavant. Avez-vous répondu à l'invitation, et êtes-vous entré par la porte dans l'amour fraternel? Voulez-vous le faire? L'occasion cessera avec la bataille d'Armaguédon, qui est maintenant proche, lorsque cette bonne nouvelle du Royaume aura été suffisamment prêchée et que la fin totale de ce monde sera venu au temps fixé par Dieu. Alors Jéhovah se lèvera pour rendre son témoignage à tout l'univers, en remportant la victoire dans la bataille d'Armaguédon. — wF 15/4/49.

22 mai

Travaillant de mieux en mieux à l'œuvre du Seigneur. — I Cor. 15:58.

Les progrès de notre ministère importent considérablement à notre vie actuelle et future. Avant tout, ces progrès nous aident personnellement dans l'adoration directe du vrai Dieu vivant, adoration que nous rendons dans un sens plus large et qui représente un enrichissement de notre vie. Deuxièmement, ils nous accordent de plus grandes occasions d'aider les gens de bonne volonté à obtenir la connaissance de la vérité vitale. Cela les aide à répondre au grand appel en faveur de ce ministère béni de l'évangile. Nous sommes intéressés, non seulement à augmenter nos propres privilèges sur ce point, mais aussi à aider d'autres personnes à participer à l'œuvre que Dieu ordonne maintenant à son peuple consacré d'exécuter pour la réhabilitation de son nom. Ce n'est pas une contribution d'argent qui fait cela, mais principalement la contribution de nous-mêmes, en accordant notre attention personnelle et notre aide à ceux qui ont faim et soif de justice et de vie. — wF 15/1/49.

23 mai

...qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux. Veillez donc. — Actes 20:28-31.

Ces soi-disant conducteurs et ces provocateurs de divisions agissent hypocritement et usent de paroles qui sonnent agréablement à l'oreille. Paul avertit les brebis de détourner leurs oreilles de telles personnes rusées qui troublent la paix et l'unité du peuple de Dieu. Il nous parle en ces termes: « Je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales, ... par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs des simples. » (Rom. 16:17, 18) C'est d'une manière analogue que le serpent trompa Eve dans le jardin d'Eden, et ainsi la paix disparut de la terre depuis ce temps-là. Ceux qui, comme Eve, ouvrent leur oreille à sa tromperie, acceptent un autre Christ, un autre esprit, un autre évangile, différents des vrais. (II Cor. 11:3, 4) Mais nous n'avons pas appris la vérité en écoutant des hommes qui s'opposent à l'œuvre de Dieu; nous l'apprîmes par les brebis qui restèrent fidèlement dans le troupeau du bon Berger et qui cherchent à en favoriser la paix et l'unité. — wF 1/10/48.

24 mai

Quel est donc l'économe fidèle et prudent? — Luc 12:42.

Cette prophétie ne se rapporte pas à un individu quelconque vivant maintenant sur la terre, mais au corps organisé tout entier formé par le peuple consacré de Dieu, voué à son service et travaillant en unité comme un seul homme sur toute la terre. « Vous êtes mes témoins, dit Jéhovah, et le serviteur que j'ai choisi. » C'est pourquoi les témoins de Jéhovah doivent aujourd'hui servir Dieu en unité à la manière d'un économe administrant les biens qu'il leur a confiés par notre Sauveur Jésus-Christ. Ils doivent le faire en toute fidélité envers Dieu et remplis de la sagesse

céleste. Ils doivent procurer les uns aux autres la nourriture spirituelle à laquelle Dieu pourvoit par son organisation Théocratique. Ils doivent également servir cette nourriture aux « autres brebis » qui sont actuellement égarées loin du chemin de la vérité et de la justice, et que le bon Berger doit encore trouver et rassembler dans sa bergerie Théocratique. Les témoins de Jéhovah ont une tâche mondiale, celle de prêcher l'évangile du Royaume à toutes les nations. — wF 15/7/48.

25 mai

La Loi? Elle nous a été donnée pour qu'il y eût des transgressions, jusqu'à la venue de la postérité prévue par les promesses. — Gal. 3: 19, Buzy.

Cette loi suscita des transgressions en ce sens qu'elle fit voir ce qu'étaient celles-ci en réalité, en mettant en évidence les transgresseurs et en leur faisant comprendre qu'ils étaient effectivement des pécheurs. « Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât. » (Rom. 5: 20) Les Israélites qui étaient humbles et sincères de cœur se rendirent compte que leur état de déchéance ne leur permettait pas d'observer cette loi, mais qu'ils étaient nés dans le péché comme tout le reste de l'humanité, qu'ils avaient besoin de se repentir à cause de leurs transgressions et de regarder à Dieu afin d'être délivrés de leur péché et de ses effets pernicieux. Cette délivrance devait venir au moyen de la Postérité promise d'Abraham, en qui toutes les nations de la terre devaient être bénies. Provoquer en eux cette connaissance du péché, de leur besoin de s'en repentir et de la nécessité d'un Sauveur, voilà en réalité le dessein que Dieu avait en donnant aux Israélites sa loi par l'entremise de Moïse. Ce fut en outre pour leur montrer leurs transgressions et attirer leur attention sur la Postérité à venir d'Abraham. — wF 15/10/48.

26 mai

Sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété. — II Pi. 1: 3.

Dans l'épreuve, Jésus attesta qu'un homme dans la chair peut aller jusqu'à l'extrême limite: la mort la plus honteuse et la plus pénible et, cependant, tenir bon pour la piété parfaite. Satan s'est fait le « dieu de ce monde » et il désire que chacun devienne mondain selon la manière de ce monde. Il s'efforce d'obtenir que tous l'adorent comme dieu en devenant une partie de ce monde, et en donnant ainsi leur appui à sa domination. Se conformer aux désirs du diable, voilà ce qu'est la mondanité qui nie la souveraineté universelle de Jéhovah Dieu. La mondanité et la piété sont tout à fait opposées. En restant fidèle à la piété au sein du monde diabolique, Jésus-Christ justifia la souveraineté universelle de Dieu, son Père. Il refusa de se courber devant Satan, de l'adorer, et de devenir une partie de son monde méchant. Il ne suivit pas le train de ce monde. — wF 15/2/49.

27 mai

Puis je vis descendre du ciel un ange, qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne dans sa main. Il saisit le dragon. — Apoc. 20: 1.

Cet ange plus puissant que Satan, qui le lie et l'emprisonne, n'est autre que Christ Jésus lui-même, car le mot *ange* signifie *messager*. Christ Jésus est « l'ange du testament » ou « l'ange de l'alliance » qui est envoyé pour réhabiliter le nom et la souveraineté de Jéhovah. (Mal. 3: 1, *Douay* et *Crampon*) La « grande chaîne » avec laquelle il est lié par l'Exécuteur n'a rien à faire avec le pouvoir de l'évangile. La prédication de l'évangile n'a jamais lié et ne liera jamais ce méchant contrefacteur de l'évangile. La « chaîne » représente le pouvoir inébranlable et étendu que Christ possède afin d'empêcher complètement Satan d'agir. Son pouvoir est si grand qu'il n'a pas besoin de tuer Satan d'abord pour le rendre impuissant. Non, il le prend vivant, l'enchaîne et lui écrase ensuite la tête pour le faire mourir. — wF 15/3/49.

28 mai

Tu seras un bon ministre de Jésus-Christ. — I Tim. 4: 6.

Comme dans le cas de Timothée la jeunesse ne constitue pas un obstacle pour devenir un ministre de Dieu. Quiconque en devient un, prêchera chaque jour la bonne nouvelle. Il a toujours été reconnu que les prédicateurs observent une attitude neutre à l'égard des affaires de ce monde et qu'ils sont indifférents aux controverses qui s'y agitent parce qu'ils ne sont pas de ce monde, bien qu'ils y vivent. Jésus-Christ n'était pas de ce monde. Il y vivait, mais dans le seul dessein de prêcher l'évangile et de réhabiliter le nom de son Père. Dans une prière adressée à son Père dans les cieux, Jésus-Christ demanda que l'esprit qu'il avait reçu fût également répandu sur ses disciples, afin qu'ils prêchent la bonne nouvelle dans le monde. Cela prouve clairement que l'âge n'est pas un facteur déterminant dans la vocation de ministre, et il en est de même en ce qui concerne le sexe. Mais ce qui fait d'une personne un ministre de Dieu, c'est sa connaissance de la Parole de Dieu, son zèle, son dévouement au Seigneur et, avant toutes choses, l'esprit saint qu'elle a reçu. — wF 15/2/48.

29 mai

Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. — I Cor. 11: 26.

La venue dont il est question ici n'est pas sa venue dans le Royaume en 1914, ni celle dans le temple spirituel de Dieu en 1918 pour l'œuvre de jugement. C'est sa venue vers son Eglise ou épouse au complet dans le Royaume céleste, sa présence à la consommation définitive du mariage de l'Agneau de Dieu avec son épouse spirituelle ou Eglise. Il s'ensuit que le repas du Mémorial cessera un jour d'être observé sur cette terre. Ce sera lorsque le reste du corps de Christ, qui porte en lui la mort du Seigneur Jésus, aura prouvé sa fidélité jusqu'à la mort, achevant ainsi sa course terrestre. Le Mémorial ne sera donc plus célébré durant le règne millénaire de Christ, après que ce reste oint aura été réuni à lui dans le Royaume d'en haut. Le Mémorial est observé « jusqu'à ce qu'il vienne », afin de proclamer une seule chose, « la mort du Seigneur », à laquelle il est donné aux membres oints de son corps de participer, comme gracieux privilège venant de Dieu. — wF 15/3/48.

30 mai

Puisque vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu. — I Pi. 1: 23.

Pour devenir bénéficiaires d'un héritage incorruptible réservé dans les cieux avec Jésus-Christ le Roi, il est nécessaire que les 144 000 membres soient engendrés de nouveau par Dieu le Père. Pourquoi cette régénération? Parce que, pour commencer, ces derniers avaient été engendrés par Adam, et celui-ci ne pouvait engendrer qui que ce fût en vue d'un héritage spirituel et céleste. Par la procréation naturelle, les enfants d'Adam ne peuvent parvenir à un degré de vie plus élevé que celui de leur père. Mais pour que ces 144 000 personnes parmi la descendance d'Adam frappée de la déchéance, puissent devenir héritières du Royaume céleste avec Jésus-Christ, lui-même « devenu d'autant plus excellent que les anges », elles ne doivent pas seulement être rachetées, mais engendrées également par un père différent d'Adam, par un père céleste capable de leur dispenser la vie et un héritage spirituels dans les cieux. A cette fin, Jéhovah Dieu, le Père de Jésus-Christ, les a engendrées de nouveau, les adoptant ainsi comme ses héritiers. — Gal. 4: 4-7. — wF 15/9/48.

31 mai

Sont-ils ministres de Christ? — II Cor. 11: 23.

En collaborant avec Christ Jésus, ses disciples, des femmes aussi bien que des hommes, étaient des ministres de Christ. Mais par son intermédiaire, ils étaient en même temps ministres de Dieu, étant donné que Christ était le représentant oint du Très-Haut. Cependant, quoiqu'on parle de Josué, d'Elisée et des Lévites comme ayant été les serviteurs de Moïse, d'Elie et du souverain sacrificateur, c'est Jéhovah Dieu qu'ils servirent; ils étaient en premier lieu des ministres de Dieu et accomplissaient leur service conformément à leur nomination. D'une façon analogue, tous ceux qui s'associèrent à Christ Jésus dans son œuvre furent considérés comme ses ministres. Aujourd'hui, nous aussi nous pouvons être à la fois ministres de Dieu et de Christ parce que Christ Jésus est le principal Représentant de Dieu. Nous pouvons servir Jéhovah par l'intermédiaire de Christ, qui rend nos œuvres acceptables au Très-Haut. Nous servons Dieu en travaillant sous la direction de Christ Jésus, que l'Eternel a placé comme chef de tous ses serviteurs. En fait, aucune créature terrestre ne peut rendre un service acceptable à Dieu, si ce n'est par l'intermédiaire de Christ, notre Chef. — wF 15/8/48.